

VOIR DIRE

NUMÉRO 85
SEPTEMBRE-OCTOBRE 1997
L'EXEMPLAIRE: 4^s

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



**15^e anniversaire
de
fondation
de
l'Association des
Sourds de Beauce inc.**

Tout un succès!

6 septembre 1997

**7^e Épluchette
de blé d'Inde du
Club Lions
Montréal-Villeray (Sourds)**



**Centre
Notre-Dame
de Fatima**

16 août 1997



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

1453, rue Ahmerst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Téléphone: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

Bonne

seizième saison

de sous-titrage codé

à tous nos ami(e)s

Sourds(es) et Malentendants(es)

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef
 Mireille Caissy
rédactrice et éditorialiste
 Monique Therrien
correctrice
 Anna Sabelli
infographe
 Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité
 Jean-Marc Lachambre /
 Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu	Claude Moreau
Gilles Read	Ginette Lefebvre
Marie-Hélène Boulanger	Guy Fredette
Jacinthe Auger	Yann Lacroix
Gilles Boucher	Jacques Vadeboncoeur
Yvon Mantha	Anne Lefebvre
	Françoise Léonard

COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:

Imprimerie Omni inc.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
 Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
 Bibliothèque nationale du Canada.
 No. d'enregistrement: 002565
 ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE
 65 ouest, de Castelnau, suite 300
 Montréal, Qc H2R 2W3
 Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5, 6 et 7
Une première au CQDA, un bulletin en LSQ	8
Le RQST se fait remarquer lors des audiences du CRTC	8
Une nouvelle entreprise au service des sourds	8
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	9
Des nouvelles du Centre Alpha-Sourds	10
Le sous-titrage à la télévision francophone	11
Un signe des interprètes	11
Nouvelles de la Société canadienne de l'Ouïe	12
Nouvelles de l'Étape	13
Le prix remis à Guylaine Boucher	13
Pages d'histoire de l'Institution des Sourds	14 et 15
Retrouvailles 1960-1972	16 et 17
Emploi-conseil de AIM CROIT	18
Santé-Sourds naturelle du Québec	19
Centre Notre-Dame de Fatima: campagne de financement	20 et 21
Nouvelles du CLSM	21
7 ^e épluchette de blé d'Inde du Club Lions	22 et 23
Pafolie, sur les traces de Pafou	24
Quel heureux hasard !	24
Épluchette de blé d'Inde du CLSM	25
Décès, naissances, etc.	26

PAGE COUVERTURE:

Photo du haut : lors du 15^e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de Beauce, le 6 septembre dernier, Mme Diane Leblanc, députée du comté provincial de Beauce-sud était invitée à remettre un cadeau-souvenir au président d'honneur, M. Hervé Pomerleau de Saint-Georges de Beauce, que l'on voit au centre, à sa droite, Michel Thibaudeau, président de l'ASB.

NDLR : Étant donné la date de parution, **VOIR DIRE** reviendra sur ce sujet dans le prochain numéro.

Photo du bas (à droite) : Le 16 août dernier, Le Club Lions Sourds en collaboration avec Plein Geste et Club optimiste, organisait une épluchette de blé d'Inde en faveur du Centre Notre-Dame de Fatima à l'île Perrot. Le Lion Roland Aubry, ex-président du Club, satisfait l'appétit du jeune garçon.

Photo du bas (à gauche) : Les gagnants du concours du roi et de la reine de l'épluchette de blé d'Inde en compagnie du Lion Jacques Gravel, organisateur et de la Lionne Réjeanne Livernois, présidente du Club.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
 Épluchette de blé d'Inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Georges Boucher	Mario Ranger	Daniel Péladeau	Azarias Vézina	Guy Fredette
Roland Aubry	André Weir	Jean-Guy Beaulieu	Denis Paquette	Maurice Livernois
Roland Bolduc	Maurice Baribeau	Sylvie Jeansonne	Gilles Gravel	André Leboeuf
Jacques Gravel	Jacqueline Lavoie	Fernand Hébert	Andrée Boucher	Réjeanne Livernois
Normand Lapalme				



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

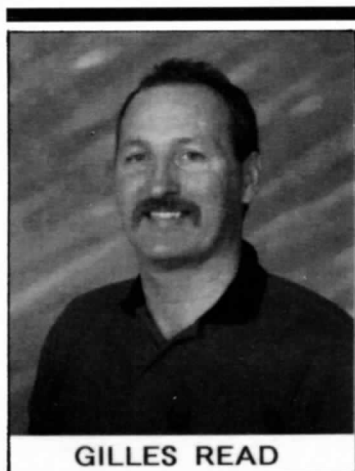
CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
 B.P. 114, Succursale «R»
 Montréal (Québec) H2S 3K6

LION RÉJEANNE LIVERNOIS
 PRÉSIDENTE 1997-98

Éditorial

La logique des regroupements

L'Association des Droits et Intérêts des Sourds du Québec (ADISQ) qui a vu le jour en 1992 vient de changer de nom pour Regroupement des Organismes de Sourds du Québec (ROSQ). Cette modification est tribulaire au terme "droits et intérêts" qui ne représente pas le mandat de tous les organismes de Sourds de la province. Ainsi, l'appellation "Regroupement des Organismes de Sourds du Québec" est plus appropriée pour inclure l'ensemble des organismes de Sourds.



GILLES READ

Comme son nom le stipule, le ROSQ représente les organismes locaux, régionaux et provinciaux. En ce sens, il est mandaté pour s'occuper des préoccupations de niveau provincial plutôt que des besoins individuels des membres. (Ex: reconnaissance de la LSQ, alphabétisation, discrimination au travail, service d'aide juridique, projet de santé). Il est évident que l'amélioration des enjeux provinciaux entraîne aussi des répercussions positives sur le mieux-être de tous les membres de notre communauté.

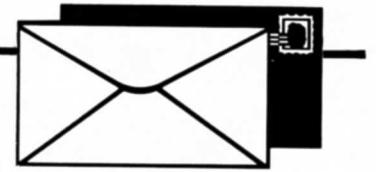
La philosophie du ROSQ reflète la fierté d'être Sourd, l'autonomisation de ses membres et la défense des droits et intérêts de la communauté. Le Regroupement des Organismes des Sourds du Québec encourage les Sourds à être les instigateurs et les administrateurs de projets au sein de la communauté. Au sens de cette optique, les personnes entendant ne sont plus appelées à jouer leur rôle révolu de décideurs, mais celui essentiel de conseillers. Il est prioritaire de donner aux Sourds la chance concrète de se réaliser eux-même par la prise en charge des décisions à l'égard de leur communauté. En évitant le paternalisme, les Sourds apprennent à devenir les artisans de l'avancement de leur communauté.

Au niveau organisationnel, le ROSQ veut se distinguer de ses prédécesseurs. Sans toutefois vouloir critiquer le Centre Québécois de la Déficience Auditive, la majorité des Sourds ne s'y sent pas représenté adéquatement. En effet, au sein du conseil d'administration de cet organisme siège majoritairement des officiers devenus sourds, malentendants et des représentants entendants de différents organismes. Ces personnes n'ont pas les mêmes préoccupations que les membres de la communauté sourde. De plus, la structure du CQDA permet d'être représentée par les groupes de consommateurs (sourds et malentendants) et les groupes de fournisseurs de service (IRD, Manoir Cartierville, Sivet). Il va de soi que ces deux groupes ont des intérêts diamétralement opposés. Cette structure enferme le CQDA dans une situation où il est impossible de départager les intérêts des membres. Et par conséquent, les emprisonnent dans un carcan où ils sont forcés de faire de fausses unanimités. Cette forme de structure est inexistante au sein des associations Canadiennes de Sourds et de Malentendants de même que dans la Fédération Mondiale des Sourds et la Fédération Mondiale des Malentendants.

Les sourds et leur organisme ont donc besoin d'un porte-parole provincial qui les représente plus fidèlement et de mettre en place des structures politiques favorables à leurs besoins spécifiques. C'est par le ROSQ que cette nécessité pourra se concrétiser. En effet, en réunissant les délégués des organismes pour Sourds de la province, le ROSQ pourra arriver à une concertation des besoins. Grâce à cette unification, il sera alors plus aisé d'obtenir une meilleure représentation provinciale au sein du CQDA.

Évidemment, le ROSQ est au début de son implantation. Comme tout projet débutant, un précieux temps doit être investie à l'auto-financement. Mais, il faut entrevoir le ROSQ comme une semence qui en présence d'éléments vivifiants pourra s'épanouir en une multitude de projets. En résumé, le Regroupement des Organismes de Sourds du Québec est un pas supplémentaire vers l'émancipation de la communauté sourde. ■

La parole est aux lecteurs



Entre blâmer et constater, il y a une différence!

Cher Jules,

J'ai lu avec beaucoup de déception la lettre ouverte parue dans le dernier numéro de *Voir Dire* (no 84, juillet-août 1997) dans laquelle tu affirmais que je blâmais, dans l'éditorial du no 83, les Sourds gestuels pour leur absence lors du colloque de mars dernier.

D'abord Jules, je te le dis tout de suite, je n'ai jamais blâmé les Sourds gestuels et jamais je ne me permettrai de le faire. J'ai tout simplement fait une constatation qui était véridique. Et ça, tout le monde l'a faite aussi. Je comprends mal, mon Jules, pourquoi tu es monté aux barricades.

Ce que je déteste le plus au monde, c'est la désinformation. Tu n'as impressionné personne en me critiquant et tu as fait passer un faux message à l'ensemble de la population sourde. Si je réponds à ta lettre, c'est justement pour rétablir les faits. Tu te permets de dire des choses en les citant hors contexte alors que tu n'étais même pas là lorsque j'ai prononcé un discours axé sur l'unité et l'oubli des vieilles chicanes, peu importe nos différences.

Sais-tu Jules que j'ai reçu beaucoup de félicitations de la part des participants après mon discours. Et parmi ceux-là quelques Sourds gestuels, dont une certaine dame qui fait partie de votre conseil d'administration au CCSMM. Cependant, un autre membre de ce même conseil d'administration m'a reproché d'avoir utilisé des mots inappropriés. Et pour connaître lesquels, j'ai fait ma petite enquête et personne n'y a vu d'attaque. Sauf cette personne bien entendu. Comment se fait-il donc que deux personnes, issues de la même association, y aient vu deux discours différents? Tout dépend des objectifs que l'on vise, bien entendu.

Tu me dis également que j'accuse les Sourds gestuels d'être responsables de la dissension pour avoir écrit la phrase que je reproduis: «...*Nos deux paliers de gouvernement sont plus qu'heureux de voir les dissensions dans le milieu de la surdité et s'en servent allègrement pour éviter de prendre position sur des dossiers cruciaux, d'adopter des lois ou règlements en notre faveur*». Mon cher Jules, savais-tu qu'en écrivant cette phrase, je visais TOUTS LES SOURDS, y compris les associations de malentendants? Savais-tu Jules, et j'en ai appris des choses depuis que je suis président du CQDA, que les dissensions chez les Sourds sont présentes partout. Chez une certaine association de malentendants, c'est présentement la guerre. Chez d'autres, les dissensions et les divisions se multiplient à un rythme inquiétant. Comme tu vois, tout n'est pas rose dans le merveilleux monde des Sourds.

Alors Jules, tu aurais eu avantage à venir discuter avec moi plutôt que de te sentir persécuté et de crier haut et fort que je blâme les Sourds gestuels. Et la phrase maudite que tu me reproches est semblable, à tout point de vue, à ce qu'a écrit Mireille Caissy dans son éditorial *La guerre des clans* (*Voir Dire* no 76, mars-avril 1996), et qui disait «...*Plutôt que d'unir nos forces pour développer un vrai esprit "communautaire" et de voir comment on pourrait partager nos ressources, l'on se tire joyeusement dans le pied, pour ainsi dire. Cela affecte la crédibilité de tout le monde auprès des instances gouvernementales. On nous l'a répété encore dernièrement, il faut nous mettre d'accord sur certains points pour faire des demandes claires au gouvernement. Autrement, on se fait répondre que les opinions sont trop partagées pour que les instances gouvernementales puissent nous aider*». Et c'était justement de cette dissension-là dont je parlais. Me suis-je maintenant bien fait comprendre?

Tu voudrais savoir ce que le CQDA a fait pour les Sourds gestuels? D'abord, inutile de revenir sur le passé lointain et contentons-nous d'analyser ensemble ce qui a été fait au cours de la dernière année, et ce qu'on pourrait faire ensemble pour l'avenir, veux-tu?

Quand je suis arrivé en poste, je me suis fixé comme objectif de rapprocher les Sourds gestuels du CQDA, de leur donner une place plus grande, de les sensibiliser et de mieux les renseigner car j'étais très au courant de leur frustration. Mais certaines gens ne m'ont guère aidé en parlant continuellement de structure comme si c'était une question de vie ou de mort. Tu soulignes que les Sourds gestuels veulent définir eux-mêmes leurs objectifs et leurs priorités. Soit. Le CQDA vous offre justement cette opportunité. Mais vous ne croyez pas cela possible. C'est dommage.

Faudrait aussi, selon toi, éliminer tous les entendants qui siègent au CQDA. Allons donc! Tu serais étonné Jules, de constater le nombre d'entendants qui défendent les droits des Sourds gestuels encore bien mieux que certains individus du même groupe qui eux s'entredéchirent. Au fait, sur les quelque vingt membres du conseil d'administration actuel, il n'y a que quatre entendants et ce ne sont pas eux qui font la différence. Et les expulser du CQDA pour être reconnu et répondre aux critères de la *Fédération mondiale des Sourds* ne réglerait pas grand chose. Et une fois les entendants sortis du CQDA, qu'est-ce qu'on nous demandera ensuite? De sortir les faux Sourds? Les oralistes? Ceux qu'on jugera ne faisant pas partie de la culture des Sourds? L'important pour nous, c'est d'être reconnu par les 75 associations qui nous sont affiliées. Et puis, aucune structure n'est parfaite et celle du CQDA a déjà été modifiée il y a à peine trois ans. Si je m'évertuais moi aussi à vouloir éproucher toutes les structures qui existent chez les associations de Sourds, j'y trouverais également bien des failles.

Crois-moi Jules, les vrais problèmes des Sourds ne se trouvent pas dans la structure du CQDA. Ils se trouvent ailleurs.

Au CQDA, on s'efforce de donner satisfaction à tout le monde, mais il y a beaucoup d'impondérables qui nous empêchent d'aller jusqu'au bout de nos objectifs. Les coupures gouvernementales ont fait mal et les Sourds ont été durement touchés par la réforme du ministre Rochon. Nous faisons notre grand possible avec les moyens dont nous disposons.

Quand tu me dis que le taux d'analphabétisation, de décrochage scolaire et de chômage est élevé chez les Sourds, tu as parfaitement raison. Mais faudrait surtout pas porter le blâme au CQDA comme tu sembles vouloir le faire. Dis-toi Jules, que c'est un phénomène courant de notre société d'aujourd'hui. Cependant, tu as encore raison, il faut réagir à cela. Et avec le suivi du colloque que nous préparons actuellement, nous tenterons de trouver une solution afin que les Sourds gestuels ne soient pas laissés pour compte, en particulier dans les programmes d'emploi. Nous accorderons une attention toute spéciale à ce dossier.

Quand tu me demandes ce qu'a fait le CQDA pour les Sourds gestuels, je répondrai ceci: au cours de la dernière année, le CQDA a appuyé l'ADISQ, aujourd'hui le ROSQ, dans son projet pour la reconnaissance de la LSQ. Le CQDA a également été très actif avec le projet d'acquisition du Centre 7400, une initiative des Sourds gestuels, en participant à l'ébauche d'un document dont j'ai personnellement écrit quelques pages.

Également, l'été dernier, au plus fort de la tempête du dossier des aides auditives et de suppléance à l'audition du ministre Rochon, j'ai insisté auprès de la Table de concertation pour avoir un représentant de la communauté sourde gestuelle car, lorsque le comité fut formé, il n'y en avait pas. Votre directeur général est venu.

Et présentement, le CQDA innove avec un projet de bulletin en LSQ qui fera certainement plaisir aux Sourds gestuels. Chaque association-membre recevra une vidéocassette, aux deux mois, copie conforme du bulletin papier du CQDA.

Tout récemment, j'ai référé une jeune avocate entendant, née de parents sourds, au CCSMM. Pourquoi? Tout simplement parce que je savais que vous êtes sur le point de créer un volet juridique. J'en profite ici pour féliciter le CCSMM de cette belle initiative.

Tu vois Jules, contrairement à ce que tu penses, il n'y a pas que le CCSMM et le ROSQ qui s'occupent des Sourds gestuels. Au CQDA, on y voit aussi. Au lieu de vous proclamer les défenseurs des Sourds gestuels, pourquoi n'essayez-vous pas de reconnaître les mérites du CQDA? Aidez-nous à vous aider. Tous ensemble, on pourrait faire tellement de choses. J'espère que tu en es conscient. Chaque organisme a son rôle à jouer et celui du CQDA en est un politique.

Pour finir, tu mentionnes que tu aimerais bien reprendre les discussions avec une autre journée *Droit au but*. Je n'ai rien contre. Cependant, je me demande bien ce que ça donnerait. Pour comprendre mon hésitation, réfère-toi encore une fois à l'édito de Mireille. Tu auras ta réponse. On risque de sortir de là encore plus divisés. Et demande donc à ceux qui étaient présents lors de cette journée, s'ils seraient intéressés à revivre l'expérience. Poser la question, c'est y répondre. Apprenons plutôt à vivre avec nos différences tout en s'entraînant.



Le chansonnier Raymond Lévesque, qui est aujourd'hui complètement sourd, a écrit: «*Quand les hommes vivront d'amour*». S'il était témoin de nos divisions et nos dissensions, il écrirait sûrement: «*Quand les Sourds vivront d'amour*».

Alors, une autre journée *Droit au but* pour moi, ça peut attendre. Au CQDA, nous avons beaucoup mieux à faire. Comme le suivi du colloque auquel je t'ai personnellement réservé une place en tant qu'expert pour le thème «Culture». Tu sais Jules, même si je n'ai pas apprécié tes commentaires, je t'aime bien quand même. Après tout, n'as-tu pas déjà été mon instructeur de hockey? Et, bien que tu m'ais par la suite échangé à un autre club, je ne t'en veux pas du tout. Peut-être était-ce parce que je ne cadrais pas très bien avec ta structure de jeu?

Alors Jules, je te prie d'accepter l'invitation que je te lance. Tu pourras t'y faire une meilleure idée du CQDA et y apporter ton aide. Les Sourds, autant les gestuels que les malentendants, t'en seront grandement reconnaissants.

En espérant que cette explication t'éclaire sur le sens de mes interventions et de mon travail au CQDA.

Gilles BOUCHER, président ■

Les Remises en question et faire oeuvre utile

À l'été 1997, M. Arthur LeBlanc, éditorialiste à la revue *Voir Dire*, a signé un article intitulé: *les Remises en question*. Je ne cache pas que le titre me plaisait, car je croyais que l'on voulait remettre en question l'attitude de certains qui passent leur temps à combattre et à détruire plutôt qu'à construire et à essayer d'améliorer, avec tous les acteurs sociaux de bonne volonté, la qualité de vie des personnes sourdes et malentendantes.

Le titre m'a trompé. Alors, je me suis dit que la Revue *Voir Dire* voulait faire le bilan des centres de réadaptation et voir la contribution de ceux-ci auprès des populations qu'ils veulent aider. Encore une fois une autre déception! Ma conclusion est que l'éditorialiste ne réussit qu'à créer du trouble en cachant sciemment des données qui permettraient au lecteur de se faire une meilleure opinion.

Il est certain que tous les Centres de réadaptation, comme l'Institut Raymond-Dewar, doivent se remettre en question et voir à améliorer leur efficacité, d'autant plus que les ressources financières du gouvernement dont ils dépendent sont moins nombreuses et que les besoins de la population sont plus grands surtout à cause de son vieillissement. Comment répondre à plus de 750 000 Québécoises et Québécois sourds et malentendants en regard de leurs besoins en services professionnels de réadaptation? Sur ces 750 000 personnes, dont plus de 95% sont des personnes malentendantes et devenues-sourdes, environ 6 000 fréquentent annuellement un centre de réadaptation. L'Institut Raymond-Dewar, à lui seul, a reçu plus de 3 500 bénéficiaires en 96-97.

Les centres de réadaptation sont les seuls établissements à fournir des services professionnels de réadaptation spécialisés en surdité. On y dispense des services en audiologie, en éducation spécialisée, en orthophonie, en psychologie et en service social. Il faut considérer que les services requis par les clients de ces centres sont complexes et chers à produire. Par ailleurs, selon toutes les enquêtes qui ont été faites, le niveau de satisfaction de la clientèle qui fréquente ces centres est très élevé, même si, vu le manque de ressources allouées, on offre peu par rapport au nombre de personnes qui ont besoin de services de réadaptation à cause de leurs problèmes auditifs.

D'un autre côté, les centres de réadaptation ont toujours été de grands alliés des groupes communautaires, d'entraide et de promotion. Sur tous les dossiers d'intérêts pour la clientèle, l'IRD, comme les autres centres de réadaptation, contribue ardemment avec toutes les associations et corporations sans but lucratif à améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec une surdité. Pour ne citer que quelques exemples, pensons au développement des services d'interprétation, au soutien donné aux groupes dans la Révision du Programme sur les aides auditives, au Sommet et à l'Après-Sommet... etc.

Pierre-Paul LACHAPPELLE,
Directeur général, Institut Raymond-Dewar ■

M. Arthur LeBlanc,

Je voudrais apporter des commentaires à votre éditorial dans le dernier numéro de *Voir Dire* (no 84, juillet-août 1997) «Les remises en question...» particulièrement le paragraphe portant sur le *Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM)*.

Je suis d'accord pour dire que le CCSMM a développé et augmenté ses services directs à la clientèle sourde. Cependant, je ne suis pas d'accord lorsque vous parlez du manque d'argent du CCSMM pour satisfaire les besoins des Sourds. J'ai siégé pendant plus de deux ans au conseil d'administration du CCSMM (1994-1997), je sais ce dont je parle.

L'augmentation annuelle du budget du CCSMM, grâce à diverses sources de financement - Centraide, Regroupement d'alphabétisation populaire et différents ministères -, suffirait à répondre à plusieurs demandes si le CCSMM et ses instances se concentraient sur les services qu'ils ont promis de rendre.

Le CCSMM a raté plusieurs chances de récolter des sommes intéressantes et de se faire valoir auprès des différentes instances gouvernementales et institutionnelles. Plutôt que d'améliorer les services et d'être plus près de la communauté sourde de la région de Montréal, le CCSMM a préféré se concentrer sur des projets dit nationaux. Je pense par exemple à l'ADISQ (*Association des droits et intérêts sourds du Québec*) devenu le ROSQ (*Regroupement des organismes des Sourds du Québec*), un organisme qui n'est pas reconnu par le gouvernement provincial.

Comme vous le dites, c'est très bien d'avoir des projets en collaboration avec les universités, mais on ne doit pas oublier qu'une coopération mutuelle des partenaires, des intervenants du milieu de la surdité fera accélérer les choses pour le plus grand bénéfice de la communauté sourde. Le manque de collaboration et le manque d'intérêt du CCSMM envers ses partenaires du milieu de la surdité ne servent ni les intérêts du CCSMM ni ceux des dossiers de la communauté sourde.

Lors de la conférence socio-économique du Québec, tenue à Montréal il y a un an, les gens ont suggéré de décentraliser les services et de les axer sur les services communautaires. Une part du gâteau pourrait revenir au CCSMM s'il faisait preuve d'une plus grande ouverture. Le Centre offre des services et des consultations efficaces et de grande qualité à la communauté sourde de la région de Montréal, cela est indéniable. Mais pour continuer à travailler pour les Sourds gestuels, le Centre devra cesser de s'enfermer dans des attitudes agressives et radicales qui l'isolent; il devrait plutôt s'associer, puis travailler avec les autres organismes de personnes vivant avec une surdité tels l'IRD, le SIVET, l'AQEP, le Collège des Sourds du Québec, etc.

Alain TURPIN ■

Réponse à Alain Turpin

Je suis heureux de vos commentaires qui alimentent un débat intéressant suite à la parution du dernier éditorial. Cependant, vos commentaires manquent visiblement de rigueur. D'abord, je n'ai jamais parlé d'un manque d'argent au CCSMM, je disais plutôt que les budgets disponibles ne suffisaient pas à la tâche. Par exemple, le projet de service de santé et le projet d'établissement d'un bureau juridique adaptés aux Sourds exigent un budget supplémentaire pour l'engagement de personnes spécialisées dans ces domaines et autres aides. C'est dans cette optique que je parlais d'un transfert des fonds alloués à d'autres organismes qui ne répondent pas spécifiquement aux services destinés aux Sourds.

Vous dites que vous avez fait partie du conseil d'administration du CCSMM pendant deux ans. Vous avez vu que le budget du CCSMM était en continuelle croissance et que ce budget a atteint le maximum recevable pour un centre communautaire. Cela est l'opposé de ce que vous dites, soit que le CCSMM a raté plusieurs chances de recevoir d'autres sommes intéressantes.

Pour ce qui a trait à notre supposé manque de collaboration, je peux vous dire que lorsque l'on adopte le point de vue du vécu des Sourds, il n'est pas nécessaire d'avoir une collaboration à tout prix, et ce, les yeux fermés. La fierté de Sourd a un prix et se compose difficilement avec la mentalité de «yes man». Vous savez très bien que le CCSMM est fier de rester debout devant les pressions paternalistes provenant de toute part.

Quant à la conférence socio-économique, la structure commande au CCSMM de passer par des regroupements d'un niveau supérieur tels le *Regroupement des organismes de promotion du Montréal Métropolitain (ROPMM)*. Vous serez surpris de savoir que le CCSMM a de très forts appuis dans le groupe des personnes handicapées. Ils partagent la même

La parole est aux lecteurs

(suite et fin)



opinion que nous sur les structures actuelles des centres de réadaptation. Ils demandent la décentralisation. Donc, le CCSMM n'est pas seul. Vous terminez votre intervention en disant «...les autres organismes de personnes vivant avec une surdit e tels l'IRD, le SIVET, l'AQEP, le Coll ge des Sourds, etc.». Mais o  sont les Sourds poss dant des responsabilit s dans tous ces groupes? La question est pos e.

En terminant, M. Turpin, ouvrez les yeux et regardez autour de vous. O  est votre fiert  de personne sourde? Plut t que de critiquer de mani re agressive, pourquoi ne pas travailler ensemble au mieux- tre des Sourds? Partout surgissent des groupes de pression pour modifier des d cisions en leur faveur. C'est sain pour la d mocratie. Et vous voulez baillonner les Sourds? Allons donc! On dit d'ailleurs que «ceux qui critiquent le plus sont souvent ceux qui font le moins».

Arthur LEBLANC ■

R ponse   Monique Therrien

Suite   votre r plique   mon article dans la revue Voir-Dire des mois de juillet-ao t derniers, j'aimerais vous dire que je suis tr s surpris de votre r action. Mon article  tait destin    Gilles Boucher, pr sident du CQDA. Mais il semble que vous vous  tes sentie vis e en tant que r dactrice des Actes du Colloque.

Dans votre r plique vous me reprochez bien des choses dont un manque de foi, de ne pas savoir lire et, comme bouquet, de chercher les chicanes. Parlant de ne pas savoir lire, ce n'est pas ma faute si vous avez mal choisi les mots pour vous exprimer. «Sourds gestuels», les mots sont assez forts. Et je ne suis pas le seul   mal r agir, il y a d'autres Sourds qui pensent comme moi. Vous devriez  crire de fa on plus neutre, moins directement. N'oubliez pas que Gilles Boucher s'est exprim  clairement dans le bulletin d'information des mois de mars-avril 1997: «S'il y a une chose que j'ai retenue du Colloque, c'est bien l'absence des Sourds gestuels. Combien de fois ai-je «entendu» ce groupe bien particulier se plaindre de leurs malheurs? (...)». Je crois que vous jugez trop vite et que vous connaissez mal la communaut  sourde. Relisez attentivement ce bulletin d'information ci-haut mentionn .

De plus, vous stipulez que je cherche les chicanes ou les malheurs. D trompez-vous, je veux plut t que les probl mes soient mis sur table pour cesser les discussions st riles ou encore les bavardages dans le dos. Le CQDA est au courant de cette probl matique, mais il fait l'autruche. En effet, il refuse de voir les probl mes tels qu'ils sont. J'ai tent  de confronter les repr sentants pour les r veiller, mais en vain. Si une association ou organisme n'est pas satisfait   l' gard du mandat du CQDA ou se sent mal   l'aise face   cet organisme, il doit y avoir une raison. J'ai le droit de dire mon opinion dans le but de changer cette situation et non de chercher des malheurs.

En terminant, je vous conseille de cesser votre attitude paternaliste. En tant que correctrice professionnelle, vous auriez avantage   vous montrer plus neutre. Afin d' viter que d'autres probl mes surgissent, Gilles Boucher devrait r pondre par lui-m me dans l' ventualit  contraire, la communaut  sourde pourra se questionner sur votre int grit  professionnelle.

Jules DESROSIERS ■

Bonjour M. Leblanc,

Vous soulevez justement des interrogations similaires aux miennes   savoir si l'IRD, dans son ensemble, joue le r le que la communaut  sourde s'attend de lui. Bien s r que les intervenants et tous les travailleurs de cette institution font de l'excellent travail dans la mesure o  les directives qui leur sont impos es nous sont serviables.

Je partage avec vous cette vision assez juste de la situation concernant les Sourds de naissance et les devenus-sourds qui n'ont pas les m mes besoins ni les m mes attentes. Je constate avec vous que l'institution qu'est l'IRD a  norm ment grossi et  volu , mais est-ce que cette  volution sert bien les Sourds et les devenus-sourds quant au niveau des services directs aux personnes? L , je ne crois pas que nous sommes bien servis, je dirais m me pas servis du tout.

Je ne mets pas en doute les comp tences des travailleurs de l'Institut Raymond-Dewar, mais plut t les politiques et les programmes qui y sont impos s et auxquels nous, la client le sourde, n'avons pas acc s et dont nous ne sommes pas satisfaits.

Andr  LARIVI RE

Association des devenus-sourds et malentendants du Qu bec ■

Hydro-Qu bec vous offre des services adapt s   vos besoins.



Si vous utilisez un t l imprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940**   Montr al ou **1 800 361-1297** ailleurs au Qu bec.



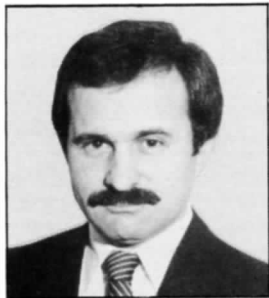
Dans nos bureaux des Services   la client le, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'acc s, des portes automatiques et des ascenseurs sont   votre disposition.



Nos repr sentants se feront un plaisir de vous aider   lire votre facture d' lectricit . Composez **1 800 363-7443**.

 **Hydro
Qu bec**

Une grande première pour le CQDA: un bulletin en LSQ



Yvon MANTHA, directeur général

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) a le plaisir de vous annoncer qu'il ajoutera un volet particulier à son bulletin d'information bimestriel en le traduisant en LSQ et en l'offrant sur vidéocassette.

Depuis sa fondation en 1975, ce sera la toute première fois que le bulletin du CQDA sera accessible en LSQ. Le CQDA, conscient que la

grande majorité des Sourds gestuels préfèrent ce mode de communication, s'engage à faire parvenir une copie de la cassette aux associations qui en feront la demande. De cette manière, les membres des associations pourront visionner l'enregistrement, apprendre ce qui se fait au CQDA et se faire une meilleure idée du travail accompli par leur représentant.

L'expérience expérimentale, d'une durée d'un an, vise à offrir un service de qualité adapté aux associations membres qui préfèrent le mode de communication en LSQ et à convaincre les associations réticentes à rejoindre les rangs du CQDA. ■

COMMUNIQUÉ

Nouveau règlement sur les aides auditives, le CQDA à la recherche d'un plaignant

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les aides auditives, le CQDA a effectué plusieurs interventions visant à démontrer que ce règlement est discriminatoire et que les personnes vivant avec une surdité ne sont pas traitées à part égale.

La lettre du CQDA, envoyée au Ministre Rochon, n'a eu aucun effet. La Commission des droits de la personne étudie le dossier mais semble marcher sur des oeufs. Ne reste plus qu'à déposer une plainte formelle pour discrimination. Pour ce faire, il faut qu'un individu ayant défrayé les coûts d'une réparation dépose une plainte individuelle à la Commission des droits de la personne afin que l'on juge son dossier. Si cet individu gagnait sa cause, la démarche pourrait alors s'étendre à un recours collectif menant possiblement au remboursement des sommes déboursées lors de réparations.

Le CQDA souhaite assister une personne vivant avec une surdité dans sa démarche de plainte. Cela vous intéresse ou un membre de votre association est prêt à le faire? Téléphonez au bureau du CQDA.

Conservez vos factures

Même si vous n'êtes pas l'heureux élu pour porter plainte à la Commission, vous devez conserver précieusement vos factures de réparation en vue d'un éventuel recours collectif. Souvenez-vous que vous ne serez éligible à participer à cette plainte collective ou au remboursement qui pourrait en découler que sur présentation de preuves. Et l'une de ces preuves est votre facture de réparation. ■

Le RQST se fait remarquer lors des audiences du CRTC

Un article dans la section *Arts et Spectacles* de *La Presse* du 9 juillet 1997 titrait: « "Speak French": tant pis pour les sourds! ». Cet article faisait suite au passage de Richard Mc Nicoll, représentant du *Regroupement québécois pour le sous-titrage* (RQST), aux audiences du CRTC sur la vente de *Télévision Quatre Saisons*.

Pour illustrer les besoins en matière de sous-titrage francophone, M. Mc Nicoll a souligné la problématique de deux langues, deux discours en citant, à titre d'exemple, l'absence de sous-titrage francophone lors des cérémonies du 130^e anniversaire du Canada. Il a aussi dénoncé la politique du CRTC qui impose 90 % de sous-titrage aux télédiffuseurs anglophones alors que la norme francophone n'est que de 20 %. La qualité du sous-titrage actuel a aussi fait l'objet de son intervention.

Le RQST a demandé au CRTC d'imposer aux télédiffuseurs francophones des règles et quotas de sous-titrage équivalents à ceux imposés aux anglophones et que la surveillance du sous-titrage soit faite en collaboration avec les usagers via le RQST.

En terminant son intervention, le RQST a expliqué que le sous-titrage avait 16 ans et que les usagers espéraient qu'il atteindrait sa majorité en pleine possession de ses moyens, et que son tuteur, le CRTC, aura compris l'importance d'être juste et équitable et ce, sans égard à la langue et qu'il réparera les iniquités passées par une réglementation plus sévère en matière de sous-titrage. ■

Une nouvelle entreprise au service des Sourds

Par Azarias VÉZINA, président-fondateur

Alphet-Deso est un nouvel organisme créé afin d'aider les organismes à but non lucratif à amasser des fonds. L'organisme offre une sérigraphie de l'alphabet du langage signé utilisable lors de toute communication avec des personnes sourdes. Reproduit en grand format sur du styrène blanc (30 po. X 12 po.), l'alphabet est très lisible. La sérigraphie peut être accrochée au mur des bureaux gouvernementaux, des hôpitaux, des postes de police, des restaurants, etc.

Détenteur d'un certificat d'enregistrement de l'*Office de la propriété intellectuelle du Canada*, *Alphet-Deso* produit des bannières ainsi que des horloges, montres, jeux de cartes, calculatrices et autres articles montrant l'alphabet manuel. Les associations, clubs et regroupements peuvent vendre ces produits dans le cadre de leur campagne de financement. *Alphet-Deso* leur offre 30 % d'escompte sur chaque mini-bannière de 12,99 \$. L'organisme pourra donc faire un profit de 3,90 \$. Les mini-bannières doivent être commandées par lot de douze.

Vous pouvez commander vos mini-bannières en écrivant à l'adresse suivante:

Alphet-Deso

Case postale 85, succursale Jean-Talon
Montréal (Québec) H1S 2Z1

Ou communiquer par télécopieur aux numéros suivants:

(514) 323-0467 ou 323-6057 ■

ALPHET-DESO®



CQDA



QCCHI

Centre québécois de la déficience auditive (CQDA)

Le bulletin du CQDA, qui paraît tous les deux mois, est maintenant disponible sur vidéocassette et traduite en LSQ. Les associations-membres peuvent s'en procurer une en s'adressant au bureau du CQDA.

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

Gilles Boucher
président



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER



Quel bel été pour les usagers du CJRM!

Le soleil et la chaleur accompagnaient les usagers lors des activités extérieures. À l'intérieur, de dynamiques animateurs dirigeaient des jeux très originaux. Comme vous en avez pris connaissance dans le dernier numéro de *Voir Dire*, il y avait de nombreuses sorties de prévues à l'horaire pour les usagers du CJRM. Les photos suivantes en font foi. Nous remercions Pascale Langlais, Éric Chalifoux et Julie Courteau pour leur bon travail auprès des personnes âgées sourdes. Ils ont été engagés par le *Regroupement des usagers* grâce à une subvention du gouvernement fédéral *Carrière-Été 1997*. Nous leur souhaitons bon retour en classe.

La programmation d'automne débutait le 9 septembre dernier. Tel que mentionné dans le journal *Sourd'rire* de la «rentrée», il y a plusieurs changements à prendre en note:

1. Le service de cafétéria de l'édifice de la rue Berri ne sera pas en fonction pour l'automne. L'équipe du CJRM improvisera un service de repas, comme elle l'a si bien fait cet été, pour sa clientèle régulière, mais ne pourra pallier au besoin des visiteurs et autres personnes qui souhaiteraient dîner avec les usagers du CJRM.
2. Le couloir entre l'entrée de l'*Institut Raymond-Dewar* et le sous-sol de l'édifice «CHQ» sera fermé **définitivement** à toute circulation. Ce qui signifie que les usagers et les visiteurs du CJRM ne pourront plus utiliser ce passage car, suite aux travaux du mois de septembre, il deviendra dangereux d'y circuler. Aussi, pour des raisons de sécurité, je demande à toute notre clientèle d'entrer par le 3700 Berri en **tout temps**.



Merci et bonne chance à ces deux étudiants du projet Carrière-Été 1997: Pascale Langlais et Éric Chalifoux.

Outre ces deux modifications, la vie au CJRM se poursuit. Les prochaines séances d'information prévues à l'horaire traiteront de l'hygiène dentaire, des ressources en maintien à domicile, de l'abus aux personnes âgées, etc.

Pour terminer, nous apprenions tout récemment le départ à la retraite de M. Gilbert Gagnon, directeur général du Manoir Cartierville. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouveaux projets. Nous sommes à préparer un article spécial à son sujet pour le prochain numéro. ■



Une pêche presque miraculeuse pour M. Claude Lemay, Mme Colette Therrien et les autres présents le 2 juillet dernier à Terrebonne.



Un bon pique-nique à Repentigny chez Mme Marie-France Noël, le 16 juillet 1997. Photos: MANOIR CARTIERVILLE

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Bernard Latour, *président*
 Diane St-Hilaire, *vice-présidente*
 Alain Mercier, *trésorier*
 Line Fréchette, *secrétaire*

Normand Lapalme, *organisateur*
 Jack Daunais, *organisateur-adjoint*
 Jacques St-Hilaire, *directeur*
 Yvon Fafard, *directeur*

28 septembre 1997: Assemblée générale des membres



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4

Des nouvelles du Centre Alpha-Sourds



Françoise LÉONARD, coordonatrice

Nous sommes allés à la conférence de presse de septembre dernier, tenue lors de la journée internationale de l'alphabétisation. Les formateurs du Centre *Alpha-Sourds* et des étudiants ont profité pleinement de cet événement intéressant. Nous avons rencontré d'autres groupes en alphabétisation et avons échangé avec eux. Ce fut une matinée agréable et chaleureuse.

Les cours en alphabétisation ont débuté le 8 septembre au local du CCSMM et au CLSM. Les participants sont toujours aussi nombreux et la liste d'attente s'allonge.

La revue *Le monde alphabétique* est publiée une fois par année et coïncide avec la journée internationale d'alphabétisation du 20 septembre. Le dernier numéro donne une bonne place aux Sourds avec, entre autres, un texte de Mariette Hillion. Voici un résumé des textes contenus dans la revue.

Le centre Alpha-Sourds (Montréal)

(Tiré de *Le monde alphabétique*, p 107)

Le Centre *Alpha-Sourds*, créé en 1995, est une initiative parrainée par le Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM). Le groupe est fondé sur le principe selon lequel ce sont des personnes sourdes qui enseignent aux personnes sourdes. Le centre cherche à fournir un encadrement propre à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture selon la formule adoptée par les gouvernements en alphabétisation et il utilise la méthode bilingue-biculturelle. Le centre travaille à l'amélioration des conditions de vie des personnes sourdes et à la reconnaissance de leur communauté culturelle, la communauté sourde.

Comment aider les élèves sourds à mieux réussir

(texte écrit par Mariette Hillion, tiré de *Le monde alphabétique*, p. 11)

«Apprendre à lire, pour les élèves sourds, c'est à la fois étudier une nouvelle langue et s'adapter à une autre culture. Pour soutenir cette double démarche, une équipe d'intervenants a élaboré une approche pédagogique adaptée à leur style d'apprentissage...»

La rentrée scolaire, c'est aussi pour les adultes qui veulent apprendre à lire et à écrire

Par Jeanne d'Arc DAIGNEAULT, professeure

La rentrée scolaire, ce n'est pas seulement l'affaire des enfants. C'est aussi l'affaire de nombreux adultes qui désirent parfaire leurs connaissances ou qui désirent dans d'autres cas apprendre à lire, à écrire et à compter.

Au Québec, bon an mal an, pas moins de 20 000 adultes suivent des cours d'alphabétisation. Selon un porte-parole du centre *Alpha-Sourds*, situé au 65 de Castelnau à Montréal, la communauté sourde n'échappe pas à la règle et les Sourds sont assez nombreux à s'inscrire aux cours d'alphabétisation.

Selon la présidente, Mme Lucette Desrosiers, les personnes inscrites à des cours d'alphabétisation ne sont pas nécessairement des personnes ne sachant pas du tout lire ou écrire. «Lorsque l'on dit qu'il y a un million de personnes au

Québec qui sont analphabètes, l'on parle en fait de personnes qui n'ont pas les capacités suffisantes en lecture, en écriture ou en calcul pour réaliser de façon satisfaisante les tâches quotidiennes.

«Il y a des personnes qui participent à des cours en alphabétisation qui arrivent à lire tant bien que mal, mais qui ne possèdent pas les habiletés nécessaires pour bien saisir ce qu'ils lisent. Cela leur pose évidemment de réels problèmes. Nos capacités diminuent si on ne les utilise pas ou à peu près pas.»

Le centre *Alpha-Sourds*, comme la plupart des commissions scolaires, offre une série de cours en alphabétisation et a aussi instauré plusieurs projets particuliers.

Ce projet, mis sur pied, verra à mieux outiller les parents, et les grand-parents aussi, dans leur rôle d'éducateur, à mieux voir au développement de leurs enfants de moins de quatre ans, et de leurs petits-enfants aussi, et à profiter de leur «réveil au monde de l'écrit».

Ce projet permet aussi aux apprenants d'améliorer leur sort en augmentant leurs connaissances, ce qui les aidera à mieux s'orienter dans leur avenir. ■

Voir Dire s'défoule

Souvenir précieux!

- «Oh! Madame, quel joli médaillon vous portez!»
- «N'est-ce pas. Il contient une mèche de cheveux en souvenir de mon époux.»
- «Oh! pardon, je ne savais pas qu'il était mort.»
- «Non, il n'est pas mort, il est simplement chauve.»

Devinettes

Savez-vous quelle heure il est lorsqu'une horloge sonne cent coups?

Il est l'heure de la faire réparer!

Comment nomme-t-on un chat qui est tombé dans du chocolat?

Un cat-bury!

Quelle est la différence entre un poète, un poisson et un ivrogne?

Aucune, les trois attendent un ver...

Le mot de la fin

La retraite, c'est un conjoint à plein temps avec un budget réduit de moitié. ■



**CENTRE
ALPHA-SOURD**

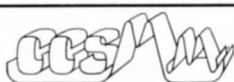
Pour toutes informations, aux ateliers:

65, de Castelnau ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-5334/279-7609 ATS — Fax: (514) 279-5373

AU BUREAU: 5115 Trans Island, bureau 240
Montréal (Québec) H3W 2Z9

Tél.: (514) 484-8341 — Fax: (514) 484-8021



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-98

Président: **Arthur LeBlanc** Trésorier: **Micheline Gauthier**
Vice-présidente: **Lucette Desrosiers** Administrateur: **André Lauzon**
Secrétaire: **Jeanne d'Arc** Directeur général: **Gilles Read**
Paradis-Daigneault



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR **Centralde**

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
Étudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
Âge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$

Forum sur le sous-titrage à la télévision francophone

Par Yvon MANTHA, collaboration spéciale

Le 27 mars dernier, se tenait à Laval le Forum sur le sous-titrage à la télévision francophone. Initiative du Regroupement québécois pour le sous-titrage (RQST) et organisé conjointement avec TECSO inc., ce forum a réuni près d'une trentaine de participants concernés de près ou de loin par le sous-titrage.

L'objectif du Forum était double: mobiliser tous les intervenants de l'industrie du sous-titrage autour du projet de recherche et constituer deux comités consultatifs au sein desquels se réuniront les consommateurs d'une part et les experts techniques d'autre part, afin de collaborer aux différentes étapes de la recherche.

Comité consultatif des usagers et des collaborateurs

Le Comité consultatif des usagers s'est rapidement penché sur la nécessité d'adapter le sous-titrage aux besoins des différentes clientèles qui en bénéficient: enfants, personnes âgées, etc. L'insatisfaction des consommateurs face au peu d'émissions sous-titrées et la piètre qualité de la langue ont aussi été soulevées. Le comité a dit souhaiter une réelle consultation des usagers quant aux préférences et aux normes reliées au sous-titrage. Le but visé du comité: la presque totalité des émissions de langue française sous-titrées d'ici cinq ans. Mais deux obstacles se pointent à l'horizon: le financement et les limitations technologiques actuelles.

En ce qui concerne le financement, certains optent pour créer une organisation rattachée au RQST chargée d'identifier les commanditaires et recueillir des fonds afin d'augmenter le nombre d'émissions télévisées sous-titrées. Les producteurs privés et les distributeurs de vidéocassettes doivent aussi être sensibilisés à l'importance du sous-titrage.

Comité consultatif technique

Chaque télédiffuseur a été invité à expliquer leur processus de sous-titrage et à indiquer le type de technologie utilisée. Les bases des standards techniques actuels sont ceux de l'Electronic Industries Association des États-Unis.

Les membres présents ont accepté de recevoir chez eux des ingénieurs de TECSO afin de les familiariser davantage avec les appareils qu'ils utilisent pour le sous-titrage.

L'absence de câblodistributeurs à ce comité fut remarqué. Seul Vidéotron communautaire a manifesté son intérêt au sujet, mais était toutefois absent lors de la rencontre. Des efforts devront être investis afin de les sensibiliser à la problématique.

Enfin, il a été jugé essentiel d'arrimer le Comité technique au Comité consultatif des usagers et des collaborateurs afin d'assurer que les actions déployées par chacun des deux groupes soient complémentaires.

Trois phases ont été planifiées: la concertation, la recherche et l'implantation de normes.

Suivi du Forum

Une première rencontre du Comité consultatif des usagers et des collaborateurs s'est tenue le 28 mai 1997. On y a discuté financement et développement de normes à être présentées au CRTC à l'automne prochain.

Quant au Comité consultatif technique, il s'est penché sur l'état de la question du sous-titrage en lisant des documents scientifiques et techniques. Un premier document de réflexion sera acheminé aux membres du Comité consultatif des usagers pour recueillir leurs commentaires face à la démarche proposée. La phase II du plan de travail prévoit la validation de modèles-types de normes existantes et l'élaboration de normes en fonction des besoins particuliers des usagers. ■

Un passionné de botanique honoré par la Ville de Longueuil, suite et fin

Dans le dernier numéro de *Voir Dire*, nous racontions la vie active de M. Jean-Paul Bernard qui reçut récemment un certificat honorifique de la Ville de Longueuil. Nous n'avions, à ce moment, aucune photo de M. Bernard à publier dans ce numéro. Erreur! puisque à notre plus grande surprise M. Bernard nous a indiqué que le jeune étudiant vu de dos en compagnie du frère Florian Crête dans l'historique du musée de l'Institut des Sourds (page 15 du dernier numéro) n'était nul autre que lui! En effet, il fréquentait quotidiennement le musée et aidait le frère Crête dans ses travaux d'amélioration. Il aidait aussi à l'accueil des visiteurs.

Et voici maintenant une photo plus récente de M. Bernard. ■



M. Jean-Paul Bernard, tenant fièrement le parchemin honorifique et le cadeau que vient de lui remettre le maire suppléant, M. Joël Gamache. Sur le pupitre, l'on aperçoit le livre d'or de la ville.

L'AQIFLV, toute une équipe!



Un signe des interprètes

Par Anne LEFEBVRE, coordonnatrice intérimaire du comité médias



Nous sommes de retour et espérons que vous avez passé un agréable été. Voici quelques informations concernant les activités à venir.

Congrès AQIFLV

Les préparatifs vont bon train. Le congrès aura lieu vendredi soir le 24 octobre et samedi le 25 octobre. Le sujet de l'heure qui sera abordé: «Quel est le rôle de l'interprète?». Nous sommes persuadés que ce thème suscitera des échanges fort

nourissants. L'invitation s'adresse à tous. Vous êtes les bienvenus afin d'alimenter la discussion.

Un congrès est l'occasion réelle de mettre en commun l'expérience diversifiée de chacun. Nous serons heureux de vous y rencontrer.

Conseil d'administration du CQDA

Un membre du conseil d'administration de l'AQIFLV siège au sein du conseil d'administration du CQDA. Mme Monique Rocheleau y fut réélue. Toutes nos félicitations.

Si vous désirez de plus amples informations, cela nous fera plaisir de répondre à vos questions. Tél.: (514) 278-0807. Au plaisir! ■

Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: (514) 669-8097 (ATS) / Télécopieur: 687-2529

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-98

Président:
Vice-président:
Secrétaire:
Directeur de promotion:

Denis Harrison
Alain Cadieux
Geneviève Alain
Denis Henry

Trésorière et directrice LSQ:
Directeur des membres:
Directeur des sports:
Directrice:

Johanne St-Gelais
Guy Dubé
Sylvain Goyer
Marie-Josée Lefebvre





Nouvelles de la Société canadienne de l'ouïe (SCO)

Un nouveau programme d'aide aux handicapés en Ontario

Le 5 juin 1997, le gouvernement ontarien faisait part de son intention de remplacer le Programme de réhabilitation et de support aux familles par le Programme de support pour personnes handicapées. Ce programme devrait entrer en vigueur dans un an et demi. Les critères d'admissibilité à ce nouveau programme n'ont pas été dévoilés, mais Janet Ecker, ministre de la Communauté et des Services sociaux a indiqué que la définition d'invalidité comprendra une notion de restriction face à certaines activités quotidiennes et ne sera plus considéré comme un état permanent de non-employabilité.

Les points saillants du nouveau programme sont:

- les personnes bénéficiant du programme FBA seront automatiquement transférées au nouveau programme.
- le retrait de l'examen d'admissibilité
- les fonds de support à l'emploi augmenteront de 18 à 35 millions de dollars
- les fonds seront retournés rapidement si l'emploi ne fonctionne pas
- du financement sera alloué aux collèges et universités pour des programmes spéciaux
- du financement supplémentaire sera alloué aux employeurs pour les services d'interprétariat
- le programme d'assistance sera maintenu et le paiement partagé de 25 % aboli.

Le CRTC adopte une résolution sur le sous-titrage

Le CRTC a adopté une résolution afin de renforcer la section 3 du Règlement sur les télécommunications de 1996 et ce, afin de forcer les télédiffuseurs à adopter les normes prescrites. Ce règlement de 1996 propose un échéancier afin d'atteindre le sous-titrage de toutes les émissions de télévision. La date ultime pour le sous-titrage à 100 % fut dévoilée le 8 août 1997.

Une proposition prévoit l'atteinte de l'objectif dans huit ans, avec augmentation du sous-titrage à 25 % les deux premières années, 50 % la quatrième année, 75 % la sixième et 100 % la huitième.

Les télédiffuseurs, sensibilisés au dossier, ont vite compris l'importance d'amorcer rapidement le processus. Des télédiffuseurs tels que le *Learning Channel*, *Arts and Entertainment* et *Home and Garden* autrefois peu sensibles au sous-titrage ont commencé à s'y intéresser, y voyant là un moyen d'attirer de nouveaux commanditaires, donc de nouveaux fonds pour financer le sous-titrage.

La proposition du CRTC concernant le sous-titrage peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante:

http://www.lcc.gov/Bureaus/Cable/News_Releases/1997/nrch7002.txt

Un nouveau président pour la Société canadienne de l'ouïe

Depuis juin 1997, c'est Larry Murray qui préside la *Société canadienne de l'ouïe*. Actif dans plusieurs associations sur la surdité, il possède une expertise en levée de fonds et organisation d'événements spéciaux. Il est fort bien connu de la communauté. Il siège au Conseil d'administration depuis 1991. Il remplace Glen Pearce dont le mandat de deux ans se terminait en juin.

Les «bruits visuels» qui dérangent les personnes vivant avec une surdité

Des lumières qui clignotent, des vêtements aux couleurs vives, des bijoux clinquants, de grands mouvements, des murs encombrés, voilà seulement quelques-uns des «bruits» qui dérangent quotidiennement les personnes vivant avec une surdité.

Étonnés de n'y reconnaître aucun son? Sachez que nous parlons ici de «bruits visuels», de visions qui gênent la communication des personnes vivant avec une surdité.

Un bon éclairage est essentiel pour toutes les personnes utilisant les signes ou la lecture labiale. Des lumières clignotantes, tamisées ou éblouissantes peuvent entraîner une fatigue visuelle, c'est pourquoi les interrupteurs dégradants sont si importants. Une pratique culturelle des sourds veut que l'on ouvre et ferme rapidement les lumières pour attirer l'attention des personnes. Imaginez seulement la distraction que peut causer une lumière clignotante! Même l'économiseur d'écran d'un ordinateur ouvert, avec ses multiples dessins, mouvements et effets de lumière, peut être dérangeant.

Les bijoux clinquants sont très à la mode mais deviennent très gênants lors de conversations. Les longs pendants d'oreille bougent encore plus lorsqu'une personne signe et le regard est attiré naturellement vers eux. Même chose pour les larges ceintures et manches évasées. Les vêtements à larges motifs et à couleurs vives sont à l'honneur cette année. L'enfer! Si vous aimez croiser la jambe et balancer le pied, vous bercez dans votre chaise, jouer avec votre crayon, vous êtes «bruyant». L'air climatisé qui soulève les papiers sur le babillard, c'est du «bruit».

Pourquoi ne pas enlever les bijoux dérangeants ou revêtir un veston foncé avant de rencontrer une personne vivant avec une surdité? Assurez-vous que les feuilles au babillard tiennent bien en place et que l'espace derrière vous est de couleur neutre, sans décoration ou artifice dérangeant. Le lieu de la rencontre devrait être loin des couloirs ou autres endroits passants. Même le gonflement des rideaux, les phares des voitures ou l'ombre des arbres sont des «bruits» qui dérangent. Bien sûr, nul ne peut totalement éliminer ces «bruits» qui, en d'autres temps, sont plaisants, mais qui n'ont pas leur place lors d'un entretien.

Le programme d'aide à l'audition de la Société canadienne de l'ouïe a maintenant vingt ans

Cette année marque le vingtième anniversaire du programme d'aide à l'audition de la *Société canadienne de l'ouïe*. Toutes ces années, la société a offert des services de qualité à des milliers de personnes de Kenora à Toronto et d'Ottawa à Windsor. Le 15 août dernier, la Société a célébré l'anniversaire du programme par une journée portes ouvertes dans chaque bureau régional. L'on y offrait aux visiteurs un examen de l'ouïe, les dernières nouveautés en matière de suppléance à l'audition, des services techniques, des réparations sur place et bien d'autres choses encore.

Walt Disney World en Floride améliore l'accessibilité pour les personnes vivant avec une surdité

Les personnes vivant avec une surdité bénéficieront désormais d'une meilleure accessibilité au complexe touristique Walt Disney World, que ce soit sur le site des parcs thématiques, dans les services d'hébergement ou dans les transports. Toutes les chambres d'hôtels de Disney offrent le service de sous-titrage télévisé. Des services d'interprétariat et des aides à l'audition y sont aussi offerts. De plus, un système spécial de sous-titrage, derrière une vitre de plexiglass, permet de suivre l'information directement à partir de son siège. Des ATS sont disponibles au service aux visiteurs. On peut obtenir plus de détails en composant le (407) 824-4321 voix ou le (407) 939-7670 ATS.

— (articles tirés de VIBES, juillet 1997 et traduits librement) ■



Association des Sourds de la Mauricie inc.

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: 1 (819) 694-0292 (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Suzanne Rivard, présidente

Annette Gingras, vice-présidente

Linda Lessard, secrétaire

Dionis Magny, trésorier

Richard Gingras, administrateur

Raoul Poirier, directeur

Micheline Lavoie, directrice

Nouvelles de



Par Geneviève ALAIN,
conseillère adjointe

Un nouveau service à l'Étape

Il y a maintenant un nouveau service offert au SEMO L'Étape. Une autre réalisation qui s'est concrétisée pour vous aider dans votre cheminement de recherche d'emploi. Ce service s'appelle «recherche d'emploi assistée». Vous êtes toujours les bienvenus, si vous êtes assez curieux pour venir voir ce qui se passe ici. Les heures d'ouverture sont: lundi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30. Mais qu'est-ce que la «recherche d'emploi assistée»?

Si vous êtes indécis face à votre orientation scolaire et professionnelle, vous pouvez d'abord consulter la liste de définitions et de descriptions d'emplois que nous mettons à votre disposition et qui pourraient vous intéresser, ainsi qu'une liste d'informations et d'adresses sur les différentes écoles des régions de Montréal, Laval et Longueuil, tant au niveau professionnel qu'universitaire. Nous vous offrons aussi la consultation de journaux locaux, populaires ou spécialisés pour y lire les offres d'emploi, le centre de bottins téléphoniques, le babillard des offres d'emploi et le bottin des compagnies qui vous permettra de connaître les nouveaux développements d'entreprises. Une liste, une description d'emploi et différents dépliants sur les méthodes de recherche d'emploi sont aussi disponibles.

Nous avons créé ce centre afin de mieux vous aider dans vos démarches d'emploi. Une personne-ressource sera sur place afin de vous expliquer comment préparer une lettre de présentation et rédiger votre curriculum vitae. De plus, elle vous soutiendra tout au long de votre conversation téléphonique avec un possible employeur. Vous aurez aussi la chance de pouvoir y échanger de l'information ou des conseils avec les autres chercheurs d'emploi. Il y a un service de télécopie et de photocopie sur place et nous sommes disponibles en tout temps pour répondre à vos questions.

Pour être admissible à ce service, vous devez avoir un dossier ouvert à L'Étape. Nous espérons que vous serez nombreux à profiter de ce nouveau service fait tout spécialement pour vous! ■



Geneviève Alain offre de l'aide à la clientèle dans le cadre du nouveau service de recherche d'emploi assistée.



*Bientôt 20 ans !
à votre service*

Service d'intégration professionnelle
pour personnes handicapées

801, rue Sherbrooke est, suite 802
Montréal, Québec
H2L 1K7

Téléphone : Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur : (514) 527-1028

Administré par
L'Association
LA BOURGADE inc

Le prix *Cachet d'argent* remis à Guylaine Boucher

Au printemps 1996, la direction de l'ETL Centre-Ville cherchait à améliorer les services offerts aux sourds. Guylaine Boucher, qui possède une formation en langue des signes québécoise (LSQ) a offert de donner des cours de LSQ aux employés. La réponse fut enthousiaste, les étudiants se considérant chanceux de pouvoir y assister.

Six employés et un superviseur ont suivi les cours et ont même atteint le niveau III de la formation complète qui en contient cinq. En plus d'enseigner, Guylaine a fait la préparation et le suivi. Elle a aussi traduit le lexique postal en LSQ.

Avec son intervention et ses démarches, Guylaine a réussi à sensibiliser les employés à la situation des sourds et a permis d'améliorer la communication entre les deux groupes de personnes.

Pour son dévouement à une cause noble et importante, Guylaine Boucher a reçu le prix *Cachet d'argent*. ■



Guylaine Boucher en compagnie de Pierre Gosselin et Jocelyne Vermette, une étudiante qui agissait comme interprète lors de la remise de prix.



Guylaine Boucher en compagnie de deux étudiants, Gilles Laurin et Jocelyne Vermette. À gauche, Guy Daoust, l'ami de Guylaine.



Monique Therrien
Rédactrice

55 rang Saint-Hippolyte, c.p. 1087
Oka (Québec)
J0N 1E0

ATS: (514) 479-1020
Téléphone et télécopieur

Service-conseil

Rédaction Communication
Publicité Curriculum vitae
Secrétariat Organisation d'événements

Recherche et rédaction

Articles Compte rendu
Rapport Réécriture

Traitement de texte

Révision de texte

Traduction

Macintosh  laser



Les religieuses du Sacré-Coeur de Jésus font aussi partie de l'histoire de l'Institution

- *Le 26 juillet 1921, sept religieuses de la congrégation arrivaient à l'Institution : Soeur St-Gabriel, supérieure, Soeur Anna-Joseph, Soeur Marie-du-Divin-Coeur, Soeur St-Bruno, Soeur St-Thomas d'Aquin, Soeur Ange-de-l'Eucharistie et Soeur Marie-Immaculée.*
- *Durant 54 ans, jusqu'à leur départ le 14 décembre 1975, elles donnèrent un total de 650 années de leur vie à l'oeuvre des Sourds-Muets.*

10. La congrégation des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus a été fondée en France, en 1816, par une humble jeune fille du nom d'Angélique Le Sourd. Le berceau de la Congrégation se trouve en Bretagne, à Saint-Jacut, diocèse de Vannes.

Les Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus sont arrivées au Canada en 1902. Outre l'éducation et le soin des malades, les Soeurs oeuvrent, selon les besoins, dans le domaine pastoral et social. Les membres de cet Institut font partie d'une Congrégation internationale et sont présentes, aujourd'hui, dans au moins 10 pays.

Cette pieuse congrégation s'était donnée pour but l'instruction des enfants, surtout dans les écoles des paroisses de la campagne, diverses oeuvres de charité, comme la tenue des hôpitaux et des orphelinats, la visite des malades à domicile et la direction des écoles ménagères.

Source : archives Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus



Une page
D'HISTOIRE
AVEC GILLES BOUCHER

On dit souvent que certaines personnes travaillent dans l'ombre sans rien demander en retour. Jamais on ne pourra dissocier de la glorieuse histoire que fut l'Institution des Sourds-Muets de Montréal, la communauté des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus d'Ottawa qui l'a portée dans son coeur et lui a consacré des vies religieuses dans l'exercice journalier, d'un service tout d'abnégation, de gratuité et de don de ces personnes.

C'est pourquoi, en ce dimanche, 14 décembre 1975, jour du départ définitif des



Se
pr
ar
ju
l'E
De
S.S
ma
fêt
na
—
Sr V

Quelques religieuses



Sr Agathe Coursol,
cuisinière



Sr Eva Th
coutur

DES SOURDS-MUETS DE MONTRÉAL

religieuses des murs de l'Institution, le directeur général, le frère Émile Bayard, c.s.v., a tenu à souligner la qualité exceptionnelle du dévouement et le don absolu de ces religieuses à une oeuvre d'éducation. «Vous avez droit à cet hommage et ce nous est un devoir strict d'y souscrire», disait-il lors d'une cérémonie émouvante. La toute dernière religieuse à quitter l'Institution fut Soeur Gertrude Beaulieu qui accepta de s'occuper de la lingerie de septembre 1975 à novembre 1981 tout en demeurant à l'extérieur de l'Institution.

Pour ceux qui ont jadis fréquenté l'Institution, qui ne se souvient pas de ces religieuses qui travaillaient soit à la cuisine, soit à la lingerie, soit à la couture ou à divers travaux ménagers. Elles ont donné leur vie au service des autres et nous ne pourrions jamais acquitter pleinement notre dette de gratitude.

Oui, les Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus ont marqué l'histoire de l'Institution. □

Seule survivante des sept premières religieuses qui arrivèrent à l'Institution en juillet 1921, Soeur Ange-de-Eucharistie, née Valéda Demers, est la doyenne des S.C.J. et vit aujourd'hui à la maison-mère d'Ottawa. Elle fêtera son 100^e anniversaire de naissance en novembre 1997.

Valéda Demers

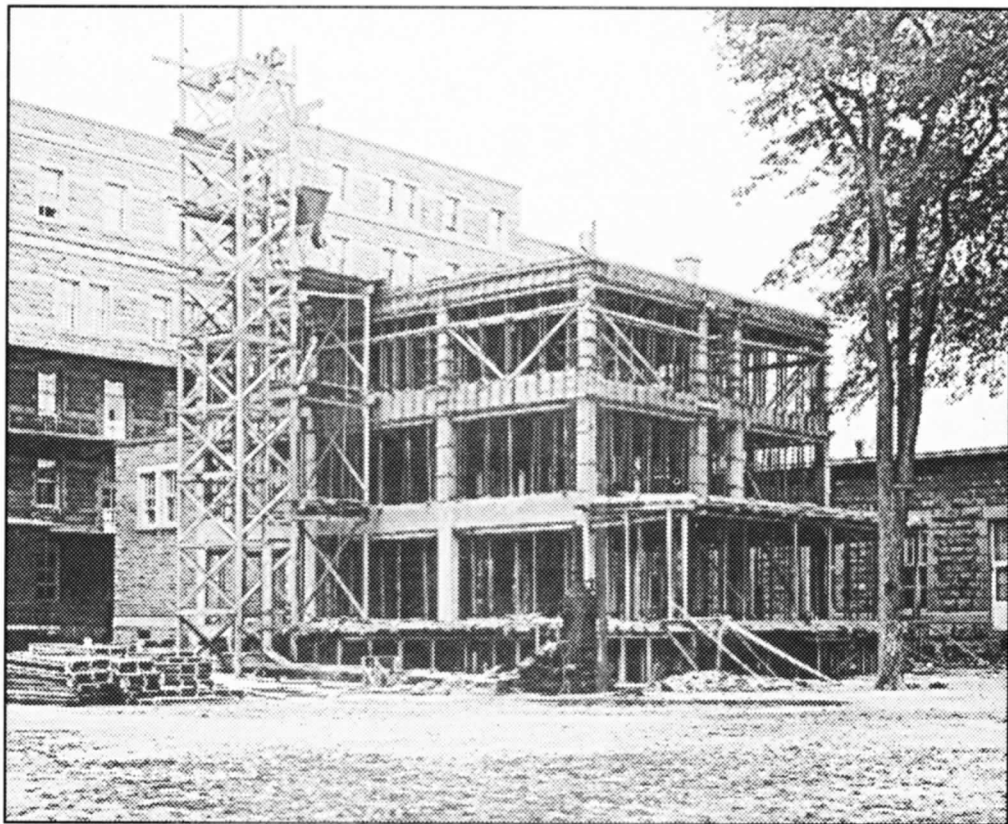
que j'ai bien connues



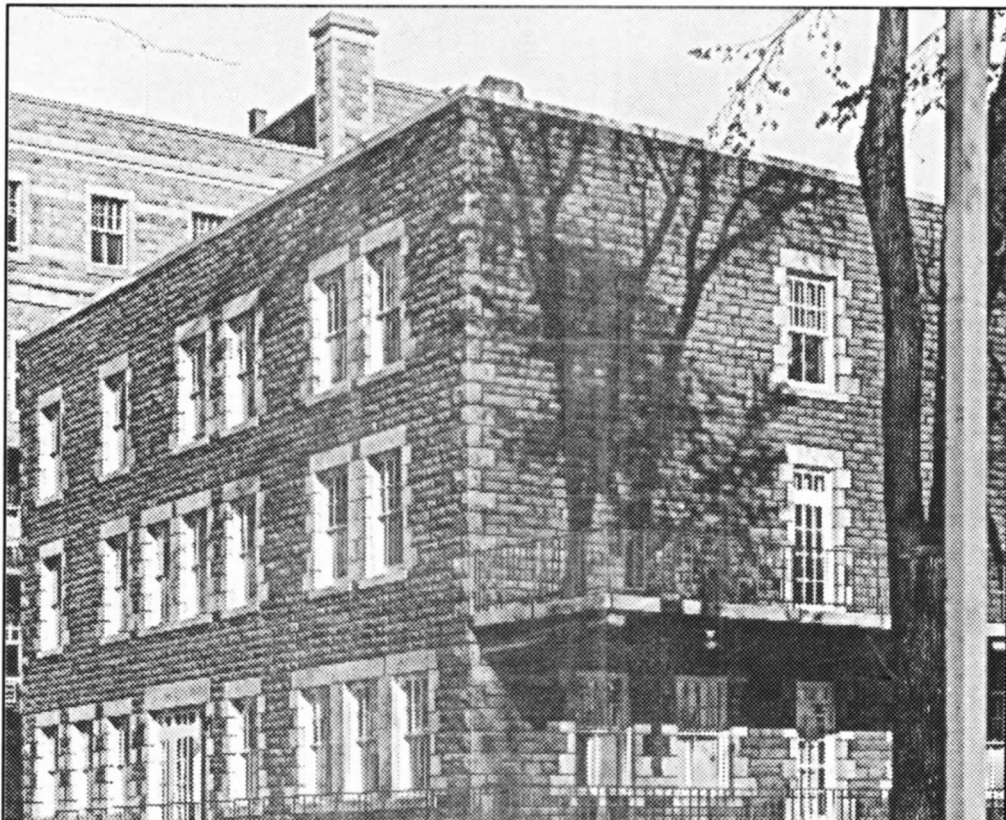
Gertrude Beaulieu, lingerie



Sr Hélène Mongeon, cuisinière



Le couvent des religieuses en construction. Il avait une structure en ciment et était situé derrière l'Institution. Cette photo date de juin 1939.



Le couvent, qui pouvait loger une trentaine de religieuses, fut officiellement inauguré le 2 octobre 1939 par une messe célébrée à l'intérieur des murs.

Par **Gisèle GAUTHIER**, avec la collaboration de **Yvon MANTHA**

Le 28 juin dernier, avait lieu un grand événement: les retrouvailles des anciennes élèves de l'Institution des sourdes-muettes qui comprenait deux classes totalisant trente-neuf élèves... dont trois garçons: Michel Carignan, Luc Dorval et Yvon Mantha. Quant à Richard Daigneault, il était en maternelle.

C'est Louiselle Baribeau qui a initié ces retrouvailles en invitant les anciennes élèves ayant fréquenté l'institut. C'est à la salle Philippe-Paquette, au Centre 7400, que soixante et une personnes, élèves et conjoints, et quatre religieuses ont renoué avec d'anciennes connaissances. Les participantes sont venues des quatre coins de la province et même des Maritimes.

Le comité organisateur, sous l'égide de Louiselle, était composé de Louise Fontaine, Lucie Lessard, Joanne St-Pierre et moi-même. Afin de nous remercier, l'on nous a offert un bouquet de fleurs qui nous a émues.

Un album-souvenir fut préparé pour l'événement et connu un immense succès. À la fin de la rencontre, toutes eurent de la difficulté à partir tant elles auraient aimé continuer à partager avec les autres. La soirée est passée si vite... C'était triste de les voir toutes repartir.

Leurs pensées, leur amour et le bonheur qu'elle m'ont fournis resteront à toujours gravés au fond de mon cœur.

Un merci tout particulier à Louiselle. ■



Photo prise en 1963 lors de la confirmation à la chapelle de l'Institut des Sourdes-Muettes de Montréal.



Voici les anciennes élèves qui ont participé aux heureuses retrouvailles. Il y manque dix personnes qui n'ont pu être présentes.



Chacune a raconté, tour à tour, l'enfance qu'elle a eue à l'Institut des Sourdes-Muettes.



De droite à gauche: Lucette Desrosiers, anciennement soeur Marie-de-Fatima, Pierrette Lafleur, anciennement soeur Denise-Andrée, Aline Roy, ancienne soeur en compagnie de Louiselle Baribeau, organisatrice, lors du témoignage sur les meilleurs moments des belles années soixante.



Un souvenir impérissable pour celles qui ont vécu leur enfance ensemble pendant presque dix ans.

Photographe: Yvon MANTHA



Quelques religieuses de la communauté des soeurs de la Providence ont pu être présentes à cette soirée, pour le plus grand bonheur des anciennes élèves. De droite à gauche: Madeleine Ouellette (soeur Séraphine), Lucie Lessard en compagnie de son mari, Lucille Chevalier (soeur Marie-Andrée), Denise Pronovost (soeur Félicienne) et Odette Lefebvre (soeur Albina-Marie).



Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis qu'elles ont terminé leurs études secondaires. L'occasion était donc toute indiquée pour se retrouver afin de mesurer le chemin parcouru.



Soeur Lucille Chevalier, anciennement soeur Marie-Andrée, entourée de Lise Boudreault et de France L'Abbée.



Quelle joie de se retrouver après une longue absence! Marie-Claire Houde, Danielle Gobeil et Danielle Lamonde.



Toutes et tous ont pu se régaler d'un succulent buffet chaud et froid, agrémenté de vin et couronné d'un délicieux gâteau de circonstance.



Chapeau aux organisatrices et collaboratrices à cet événement mémorable! Louiselle Baribeau, responsable de l'organisation, Johane St-Pierre, auxiliaire à la recherche, Louise Fontaine, responsable du programme souvenir, Gisèle Gauthier, responsable de la présentation des photographies et Lucie Lessard, aide au montage.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1997-98

Président: Guy Fredette
 1^{er} Vice-président: Marcelin Ste-Marie
 2^e Vice-président: Alain Elmaleh
 Secrétaire: Christiane Ste-Marie
 Trésorier: Gilles Gravel
 Directeur des loisirs: Gérald Leblanc

Assistant-trésorier: Éric Blanchette
 Directeur des sports: Martin Morel
 Directrice des membres: Nathalie Gagnon
 Directeur des jeunes: Sylvain Gélinas
 Directeur de la culture: Madeleine Nicodemo
 Directeur de l'âge d'or: Réjean Brisebois



AIM CROIT

EMPLOI - CONSEIL

Par l'équipe AIM CROIT



LE QUIZZ SUR LES OBSTACLES À L'EMPLOI

La rentrée! C'est le terme utilisé pour le recommencement des activités de l'automne, c'est-à-dire les classes, le travail et même l'embauche de nouveaux travailleurs selon les besoins des compagnies. Avec raison, les chercheurs d'emploi misent sur cette saison des couleurs pour obtenir un poste. Malgré un contexte favorable, même si le candidat a les qualifications requises, il peut encore rencontrer des obstacles qui l'empêchent d'obtenir un poste. La compagnie d'assurances *New York Life* distribue une liste des raisons les plus fréquemment utilisées par les employeurs pour refuser l'offre d'un candidat. Nous partageons avec vous quelques raisons sous forme de petit jeu. Cependant, nous ne voulons pas vous laisser sur une note négative. Nous vous invitons à trouver les solutions positives à ces obstacles en donnant le bon ordre aux lettres. Vous pourrez donc utiliser cette liste de conseils pour mieux diriger vos demandes d'emploi.

Mise en situation

Le patron cherche un travailleur général pour assister le supérieur aux opérations. Il a donc rencontré des candidats en entrevue puisque chacun semblait répondre aux critères recherchés. Voici ce que le patron a observé chez les candidats:

1. Un candidat était très motivé. Il a expliqué ses expériences passées, mais il a parlé contre ses anciens patrons et collègues de travail. Résultat: le patron n'a pas apprécié les commentaires négatifs et a jugé que le candidat se plaignait facilement et qu'il n'offrirait pas plus de collaboration dans son nouveau travail.

Votre solution: Soyez plutôt _____ (f-i-i-o-p-s-t) et même si vous n'êtes pas d'accord avec les idées de vos collègues ou patron, expliquez comment vous réussissez à bien collaborer avec eux pour faire du bon travail.

2. Le patron a posé des questions à un autre candidat afin de savoir pourquoi il avait choisi cette compagnie et ce qu'il connaissait de son organisation. Le candidat ne connaissait pas la compagnie et ne savait pas quel travail il pouvait y faire. Résultat: le patron a cru que le candidat n'était pas sérieux, qu'il n'avait pas lu ni compris la description de poste donc qu'il n'avait pas la motivation nécessaire.

Votre solution: Soyez plutôt bien _____ (é-f-i-m-n-o-r) sur le poste que vous désirez, connaissez-en bien les exigences ainsi que vos habiletés afin de démontrer avec dynamisme au patron que vous êtes la bonne personne pour l'emploi.

3. Le candidat suivant n'avait pas travaillé depuis deux ans, mais ce travail lui convenait très bien. Lorsque le patron lui a demandé ce qu'il avait fait au cours des derniers deux ans, le candidat a répondu qu'il n'avait rien fait et qu'il attendait qu'on l'appelle! Résultat: le patron a trouvé que le candidat manquait d'initiative et qu'il ne semblait pas intéressé à faire des efforts pour trouver un emploi à sa hauteur.

Votre solution: Soyez plutôt _____ (c-c-e-n-o-r-t) sur les activités que vous avez réalisées, et même si vous n'avez pas travaillé, nommez des activités qui touchent au travail: vos lectures, vos cours, la recherche que vous avez faite, vos responsabilités, votre bénévolat, etc. Montrez que vous avez été actif et que vous n'avez pas perdu votre capacité à travailler.

4. Le patron a demandé au prochain candidat: «Qu'est-ce que tu faisais comme travail?». Le candidat a répondu: «Ah! beaucoup de choses. J'ai travaillé sur des machines et j'ai bien fait tout mon travail». Résultat: le patron n'a pas eu les informations qu'il voulait. Il ne sait pas quelles sont les aptitudes du candidat.

Votre solution: Soyez plutôt _____ (c-é-i-p-r-s) dans vos informations. Exprimez clairement de quoi vous vous êtes occupé, ce que vous aviez comme tâches et fonctions. Soyez capable de donner les noms de toutes les machines sur lesquelles vous avez travaillé et expliquez leur fonctionnement en détail. Afin d'illustrer que vous avez fait du bon travail, il est mieux de donner des exemples qui démontrent vos aptitudes, vos habiletés et vos capacités professionnelles.

Voici d'autres raisons qui ont été observées:

Raisons pour demeurer sans emploi	Solution positive
5. Agressivité, sentiment de supériorité	_____ (é-h-i-i-l-m-t-u)
6. Manque de confiance	_____ (a-a-c-e-n-r-s-s-u)
7. Ne démontre pas d'intérêt, l'air passif, indifférent	_____ (a-e-e-h-i-m-n-o-s-s-t-u)
8. Coupe la parole, raconte toutes sortes de choses, explique des choses sans rapport avec les questions	_____ (a-e-f-i-n-t-t-t)
9. Refuse les modifications de poste, d'horaire de travail, etc. Pas prêt à faire des changements dans le travail	_____ (b-e-é-f-i-i-l-l-t-x)
10. Manque de courtoisie, mauvaises manières, manque de tact	_____ (e-e-i-l-o-p-s-s-t)
11. Poignée de main sans énergie, sans chaleur	_____ (a-d-e-i-m-m-n-s-y)
12. Peu disposé à commencer en bas de l'échelle, beaucoup trop têtu	_____ (a-é-e-i-l-m-r-s)
13. Retard à l'entrevue sans raison valable	_____ (a-c-é-i-l-n-o-p-t-t-u)
14. Ses parents prennent la décision pour lui	_____ (a-e-i-m-n-o-o-t-u)

Vous trouverez les réponses en page 23. Bonne démarche!

Michel Lepage, conseiller en emploi, sera heureux de recevoir vos commentaires et suggestions au sujet de l'article ou de répondre à vos besoins d'information. Vous pouvez le rejoindre en composant le (514) 744-2613 ATS ou en lui écrivant au 750 boul. Marcel-Laurin, suite 450, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M4. ■

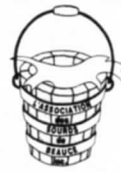


CLINIQUE DENTAIRE

Dr Rosa De Frutos Garcia

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 14 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

12480, 1re Avenue Est,
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1

Tél. : (418) 227-8950 ATS / Télécopieur: (418) 227-8950

BUREAU OUVERT

Septembre 1997 à Juin 1998 / Vendredi de 13h00 à 16h00



**Santé-Sourds
naturelle
du Québec**

SANTÉ NATURELLE

Marie-Hélène BOULANGER
Naturopathe

Hypoglycémie

L'hypoglycémie est un problème de santé qui frappe beaucoup de gens, même les personnes sourdes. Cette maladie fait en sorte que les personnes contrôlent mal les sucres consommés, même les sucres naturels. Quatre-vingts pour cent des personnes en souffrent, souvent sans le savoir.

L'absorption du sucre se fait comme suit: le sucre consommé passe dans le sang après avoir été absorbé par les intestins. Si le taux de sucre dans le sang est trop élevé, le cerveau envoie un signal au pancréas afin qu'il achemine de l'insuline, une hormone chargée de diminuer le taux excessif de sucre dans le sang. Toutefois, si le taux de sucre dans le sang diminue trop, le cerveau fait parvenir un signal aux glandes surrénales qui sécréteront de l'adrénaline chargée de faire libérer les sucres du foie ce qui rétablira le niveau de sucre dans le sang.

Lorsque l'on absorbe des aliments riches en sucre commercial (sucre blanc, cassonade, mélasse, gâteau, chocolat, boisson gazeuse, jus, etc.), le sucre contenu passe rapidement dans le sang et déclenche l'envoi d'insuline. La subite baisse de sucre met le cerveau en état d'alerte. Ce dernier enclenche le processus de l'adrénaline. Deux à trois heures après l'absorption de sucre, les personnes se sentiront souvent irritées, fatiguées et impatientes. Cela est dû au trop bas niveau de sucre dans le sang. La personne reprend donc du sucre du même type pour se sentir mieux. Et malheureusement, un cercle vicieux de fatigue-absorption de sucre s'installe. Une telle attitude amène une surcharge de travail au pancréas, aux surrénales et au foie. Puis l'hypoglycémie s'installe.

Si elle n'est pas corrigée l'hypoglycémie mène souvent au diabète. Mais d'autres maladies et symptômes peuvent aussi être causés par l'hypoglycémie. C'est le cas de la dépression, de l'agressivité, du suicide, de la violence conjugale, des comportements sexuels anormaux. En fait, 99 % des maladies sont causées par les sucres artificiels.

Les symptômes de l'hypoglycémie sont: fatigue constante, perte de jouissance de la vie, paresse, violence, agressivité, insomnie, envie de sucre, besoin de café, impatience, colère, comportement exigeant, crises de larmes sans raison, dépression, idées suicidaires, irritabilité, énergie en soirée mais pas le matin, faiblesse, manque d'énergie, transpiration, bouffée de chaleur, évanouissement, perte de mémoire, oubli, étourdissement, perte de coordination, sensation de vide, convulsions, envie d'alcool, faim constante, tremblements, bâillements fréquents, alcoolisme, somnolence, vision embrouillée, cauchemars, obésité, allergies, délinquance, manque de concentration, anxiété, impulsivité, indécision, peur, impression de devenir fou, nervosité, humeur maussade, émotivité, crainte... ainsi que 200 autres symptômes!

Le degré d'hypoglycémie se teste facilement, il s'agit de consulter son naturopathe.



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger
Naturopathe ● Iridologue (avec photo)
Bilan vital ● Irrigation colonique
Bougie Aury ● Info-santé naturelle

1080 Grande Allée, C.P. 60114
Boisbriand, Québec J7G 3G4
(514) 971-0687 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants

Lorsque l'on manque de sucre, le pire à faire c'est d'en consommer! Le meilleur comportement à adopter c'est de faire comme les diabétiques qui ont abandonné tout aliment sucré. J'ai moi-même pu constater une nette amélioration de la santé des personnes hypoglycémiques qui ont banni le sucre de leur alimentation. Ils sont moins agressifs, plus doux, plus calmes, plus patients, ils ont le goût de vivre, ils affrontent la vie plus facilement et ils réussissent à résoudre les problèmes qu'ils croyaient insolubles au cours de leur maladie.

C'est vrai qu'il est très difficile au début de ne plus manger du sucre. Mais vaut-il mieux souffrir pendant 20, 50 ou 80 ans? Il est préférable de prendre en main notre santé et de vivre heureux avec un meilleur moral. Une bonne santé physique vaut de l'or alors que l'on ne récolte que la dépression et la maladie en se soumettant aux plaisirs sociaux.

Oui au sucre, mais lequel?

Le sucre est pour notre corps l'équivalent de l'essence pour une voiture. Le sucre est l'énergie qui donne au corps la force de fonctionner. D'accord. Mais quel sucre est bon pour le corps?

Depuis la création du monde, les hommes ont réussi à vivre sans sucre blanc, sans cassonade, sans mélasse et autres formes de sucre artificiels. Adam et Ève, ainsi que leurs descendants ont très bien survécu sans ses apports non naturels. Ils ont trouvé les sucres naturels nécessaires à leur bonne santé dans les fruits et légumes, dans les céréales et légumineuses.

C'est au Moyen Âge, vers 1400-1500 que l'on découvre les sucres artificiels. Et c'est depuis ce jour que les sucres jouent une part importante dans les maladies mentales, l'accroissement de la violence, le cancer, les problèmes reliés au système immunitaire, les maladies cardio-vasculaires, etc.



Comment reconnaître le bon et le mauvais sucre: lire les étiquettes

Il existe plusieurs formes de sucre qui ne sont pas toujours identifiées par le mot «sucre» dans la liste des ingrédients. Les personnes hypoglycémiques ne se méfient pas de mots tels que «mannitol», qui est en réalité un synonyme du mot sucre, et en ressentent vite les conséquences. Voici donc la liste des mots entrant dans la famille des sucres dont vous devez vous méfier: glucose, fructose, mannitol, dextrose, saccharose, sucre inverti liquide, cassonade, mélasse, sucre brut, miel, sirop de maïs, sirop d'érable, maltose, sucrose, levulose, sorgho, caramel, sucre liquide.

Et les substituts de sucre?

Les substituts de sucre et édulcorants sont aussi dangereux pour la santé. Ils endommagent le pancréas et le cerveau en plus de provoquer certains cancers. Alors méfiez-vous aussi des substances suivantes: aspartame (dans les boissons «diet»), sorbitol, xylitol, mannitol, egal, hermesetas, nutri sweet, saccharine, cyclamate, sucaryl. ■



Imprimerie OMNI inc.

Jacques Gravel,
représentant
(514) 465-0581 (ATS)

3929, boul. St-Jean-Baptiste
Montréal, Qc H1B 5V4

- ✓ Imprimerie commerciale
- ✓ Matériel publicitaire
- ✓ Matériel de présentation
- ✓ Correspondance commerciale
- ✓ Formulaire
- ✓ Faire-part de mariage
- ✓ Carte de remerciements de deuil

Représentant à votre service
Service d'infographie
Service de photocopies

Tél.: 640-4772 / Fax: 640-5603
Ligne directe: 1 (800) 330-4772

Centre Notre-Dame de Fatima



2 464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima en pleine campagne de financement

Par Daniel LEFRANÇOIS, responsable de la campagne

Le Centre est un organisme de bienfaisance qui offre des services d'accueil, d'hébergement et d'animation aux personnes sourdes. Il oeuvre auprès des Sourds depuis 1948 et célébrera son cinquantième anniversaire en 1998. Afin de poursuivre ses activités et continuer à offrir des services uniques au Québec, il a **besoin de votre appui financier.**

Le Centre organise, pour les personnes sourdes, des camps de vacances estivaux, à Noël ainsi qu'au cours de la relâche scolaire. Il offre également des fins de semaine de «répit» entre septembre et mai. Le Centre permet à plusieurs familles de participer à ces activités grâce à des tarifs établis selon une échelle proportionnelle au revenu familial. Les clientèles qui fréquentent le Centre sont nombreuses et diversifiées et proviennent souvent de milieux défavorisés. Le centre accueille des enfants et des adolescents sourds avec ou sans handicap associé, des personnes sourdes-aveugles, des adultes sourds avec un handicap intellectuel ainsi que des personnes âgées sourdes. Pendant leur séjour au Centre, toutes ces personnes bénéficient d'un site magnifique, de bâtiments et d'équipements de grande qualité. De plus, ils reçoivent un encadrement exceptionnel avec une équipe des plus compétentes.

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima est le **seul camp de vacances au Québec** à offrir des services spécialisés aux personnes sourdes. L'aide financière extérieure est indispensable pour la continuité de nos services et le maintien de l'accessibilité des personnes moins favorisées.

Vous trouverez, dans cette revue, une enveloppe qui vous donnera plus d'information ainsi qu'un coupon-réponse et une enveloppe préaffranchie qui vous permettra de faire votre don, quel qu'il soit. Le Centre Notre-Dame-de-Fatima, une excellente cause pour une clientèle qui a besoin de vous!

Mille fois merci de votre générosité.



Une journée spéciale aux Super glissades d'eau.

Pique-nique annuel

Par soeur Germaine LANDRY

Dimanche le 3 août dernier, la pastorale des sourds organisait son pique-nique annuel. Une centaine de sourds et d'entendants heureux sont venus jaser et se détendre.

Une messe fut célébrée à 11 heures. À midi, c'était le dîner à la cafétéria. À 14 heures, c'était le pédalo et à 16 heures, le tirage. Il pleuvait tôt le matin, mais le temps a vite changé au beau.

Le pique-nique fut un beau succès. Bienvenue à notre prochain pique-nique qui aura lieu au début du mois d'août 1998.



René Couture et Patrick Lazure avec leur groupe de jeunes déguisés pour un spectacle.

Super vacances au camp d'été!

Par Stéphane GAUTHIER

Une équipe d'animation bien préparée, une expédition exceptionnelle et des conditions météorologiques idéales ont permis à tous et chacun de profiter au maximum de leurs vacances d'été au Centre Notre-Dame-de-Fatima.

La programmation régulière et les activités spéciales offertes au camp cet été - thématique, glissade d'eau, sortie à la plage, camping et spécialités - ont contribué au plaisir des tout-petits et des plus grands. Les dimanches, un spécialiste a initié nos nombreux campeurs au trampoline. Un groupe de quatorze adolescents, accompagné de trois moniteurs expérimentés, a parcouru quelques-uns des nombreux lacs de la réserve faunique du parc Papineau-Labelle. De plus, le groupe a eu la chance de vivre un cours d'initiation à l'escalade. Plusieurs personnes âgées du Manoir Cartierville ont séjourné au Centre cet été.

Des activités adaptées aux capacités de chacun leur ont permis de profiter au maximum de leur séjour. Bref, ce fut un autre été trop vite passé. Merci à tous et à l'été prochain!



Parents auprès de leur enfant au départ de l'autobus.

(suite et fin)

Séjour répit - saison 1997-1998

Il nous fait plaisir de vous annoncer le retour de notre programme «répit». À compter du 12 septembre prochain, des répits pour enfants et adolescents sourds, avec ou sans handicap associé, vous sont offerts.

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima, en collaboration avec les parents et les intervenants, souhaite contribuer à l'éducation, au développement et au bien-être des enfants sourds et malentendants. Les répits offrent l'occasion aux parents de prendre un congé bien mérité et aux jeunes de vivre un séjour structuré, sous la surveillance d'un personnel dynamique et compétent.

Le Centre offre un hébergement de qualité, des repas équilibrés, un service de transport aller-retour à partir de Montréal et une programmation variée d'activités intérieures et extérieures. Nous offrons également un service d'accompagnement pour les enfants multihandicapés.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour réserver ou pour obtenir plus d'informations. Vous pouvez nous rejoindre au (514) 453-7600 voix et ATS. ■



Alice Dulude, Dominique Lemay et les ados lors de l'expédition dans les Laurentides.



Nouvelles du CLSM

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Grand ménage du Centre

Au cours des traditionnelles vacances de la construction, plus de dix bénévoles ont fait le grand ménage du Centre, dont la peinture. De nouvelles couleurs, de nouveaux décors et un nouvel éclairage plus léger favoriseront la détente lors des soirées-rencontres.

Les tables carrées ont été remplacées par des tables rondes. Les nouveaux décors suggèrent l'époque des années trente et l'époque des bars western. Un coin a été aménagé pour la détente et les discussions, et les membres pourront s'y installer pour regarder la télé.

Photographe: Guy FREDETTE



L'équipe de bénévoles discute et planifie les couleurs et les emplacements.

Nous tenons à remercier les bénévoles pour leur excellent travail et nous espérons que ces changements sauront satisfaire la clientèle. ■



Annie Laroché et Valérie Lafortune ont repeint les coins de poutre.



Mathieu Larivière a peinturé en noir des scènes autrefois bleues. Ces scènes seront utiles aux activités de théâtre.



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

Tournoi mixte de balle-lente des Sourds à London (Ontario)

21 au 23 août 1997

Congrès de l'Association Sportive des Sourds du Canada à Toronto (Ontario)

26 au 28 septembre 1997

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / SRB: 1-800-855-0511



Septième épluchette de blé d'Inde du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

Par **Guy FREDETTE**, secrétaire

Le 16 août dernier avait lieu, au camp Notre-Dame-de-Fatima, la septième épluchette de blé d'Inde du *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)*. Cette grosse activité a nécessité six mois de préparation et fut couronnée par une belle journée ensoleillée. Environ 840 visiteurs sont venus de tous les coins de la province et même de l'Amérique du Nord afin de participer à l'événement. Certains Sourds provenaient du Lac-Saint-Jean, de Chicoutimi, de Trois-Rivières, de Victoriaville et de Hull. Un groupe de personnes âgées sont même venues de Québec, grâce à un voyage organisé par le RSC.

Dix équipes ont participé à une partie de ballon-vollant. Les visiteurs ont pu se baigner dans la piscine extérieure et les quelque cinquante enfants ont participé aux jeux organisés spécialement pour eux.

Des bénévoles provenant d'organismes tels que *Plein geste* et le *Club optimiste* ont donné un coup de main aux membres du *Club Lions*. Nous remercions toutes les personnes qui ont assisté à l'événement ainsi que toutes celles qui ont offert de leur temps bénévolement au profit d'un fonds d'aide aux personnes les plus démunies.

Nous remercions également Jacques Gravel et tous les membres du *Club Lions* qui ont travaillé fort à faire de cette journée une totale réussite.

Nous entrevoyons l'épluchette de l'an prochain avec optimisme et nous apprécions recevoir vos commentaires sur l'événement de cette année et vos idées pour celui de l'an prochain. Vous pouvez écrire à:

Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)
Case postale 114, succursale R
Montréal (Québec) H2S 3K6 ■



Les quatre chefs en charge du grill à hamburger et à hot-dog.



Trois valeureux bénévoles en charge de préparer les épis.



Le Lion Mario Ranger surveille la cuisson des épis.



Les parties de ballon-vollant furent populaires. On voit ici une équipe en action sous l'oeil attentif des spectateurs et membres des équipes en attente.

Photographe: **Guy FREDETTE**



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Jocelyn Lambert, *président*

Arthur Drouin, *vice-président*

Juliette Drouin, *secrétaire*

Pierrette Groulx, *trésorière*

Jean-Claude Simoneau, *directeur*

Clément Constant, *directeur*

Claude St-Cyr, *directeur*

Andrée Brochu, *directrice*

M. Dorion, *directrice*



Suzanne Rhéaume caresse le chien-guide de Nicole Durocher.



Jean-Guy Beaulieu, ex-membre du Club Lions, écoute attentivement la conversation du Lion Maurice Livernois, trésorier du club.



L'on aperçoit l'une des responsables des jeux d'enfants, Sylvie Fiset, au centre du groupe, après une journée remplie de rires et de plaisir. L'autre responsable des jeux, Guy Fredette, n'apparaît pas sur cette photo.

Réponses au quizz de l'emploi de la page 18 :

- | | |
|-----------------|-----------------|
| 1. Positif | 8. Attentif |
| 2. Informé | 9. Flexibilité |
| 3. Concret | 10. Politesse |
| 4. Précis | 11. Dynamisme |
| 5. Humilité | 12. Réalisme |
| 6. Assurance | 13. Ponctualité |
| 7. Enthousiasme | 14. Autonomie |



L'équipe de gauche et celle de droite au souque à la corde.

Nomination à la présidence de la Fédération de la réadaptation en déficience physique

Par Denis BOULANGER, secrétaire général

J'ai le plaisir de vous annoncer que le 5 juin dernier, le conseil d'administration de la *Fédération de la réadaptation en déficience physique du Québec* a nommé M. Pierre-Paul Lachapelle à titre de président de la *Fédération*. M. Lachapelle, qui siège au conseil d'administration depuis la création de la *Fédération*, en 1993, entend s'assurer que la *Fédération* consacre ses énergies sur trois volets spécifiques soit, la promotion et la représentation des intérêts de ses membres, l'augmentation de son leadership en vue d'obtenir une reconnaissance accrue des services de réadaptation par les différents partenaires et la promotion des intérêts des personnes ayant une déficience auditive, de la parole et du langage, motrice et visuelle.

Lors de cette rencontre, la *Fédération* a également confirmé la composition de son conseil d'administration et a procédé à l'élection d'un nouveau comité exécutif. En voici la liste :

- | | |
|--------------------------------|--|
| Pierre-Paul Lachapelle, | <i>président</i>
Institut Raymond-Dewar |
| Denis Carboneau, | <i>vice-président</i>
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec |
| Gilles Servant, | <i>secrétaire-trésorier</i>
Centre de réadaptation Estrie Inc. |
| Raymond Beaudry, | <i>officier</i>
Centre de réadaptation InterVal |
| Jacques R. Nolet, | <i>officier</i>
Institut de réadaptation de Montréal |
| Gabriel Collard, | <i>officier</i>
Institut Nazareth et Louis-Braille |



L'Association des Sourds de Lanaudière, Inc.



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS



Pafolie, sur les traces de Pafou

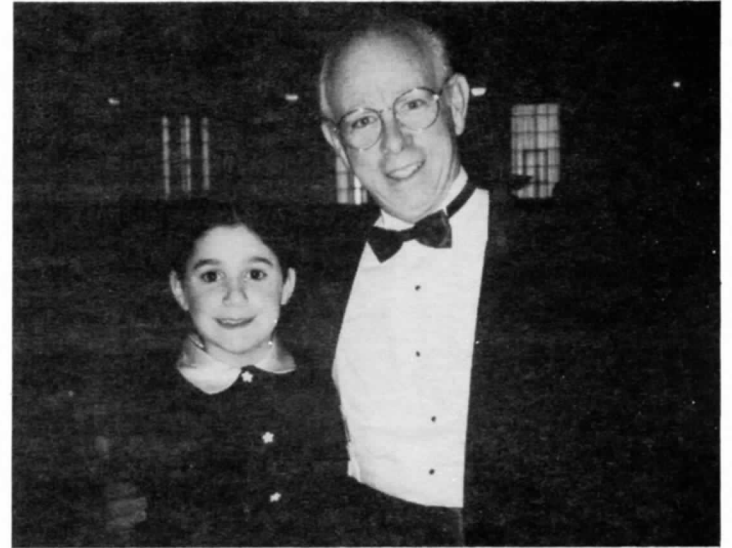
À neuf ans, Marie-Pierre Petit, alias Pafolie, suit dignement les traces de son père, le magicien Pafou. Première magicienne sourde, Marie-Pierre faisait l'objet d'un article élogieux dans le numéro estival de la revue *Newletter* qui est distribué dans le Canada anglais et aux États-Unis.

Marie-Pierre, fascinée par les prouesses de son père, a profité de son absence pour tenter de faire des trucs de magie. À son retour, Pierre trouva son équipement en désordre et demanda à ses trois enfants lequel y avait farfouillé. C'est à ce moment que Marie-Pierre admit qu'elle voulait apprendre à faire de la magie. Pierre fut plus qu'heureux d'initier la jeune magicienne qui a su développer ses propres habiletés et un style qui lui convenait.

En 1994, alors qu'elle n'avait que sept ans, Marie-Pierre monta sur les planches et impressionna les *Productions Gilles Richard* qui l'ont soutenue dans ses démarches. Elle a déjà fait des spectacles aux universités Laval, Sherbrooke, Montréal, un spectacle solo en 1995 à deux écoles de sourds ainsi qu'au



M. Victor Shine, président du 5^e Festival des magiciens sourds du monde et organisateur du Festival de Londres et M. David Godfrey-Shine, se sont dits très intéressés à introduire Marie-Pierre au Festival de Londres qui aura lieu en mai 1998. Un autre concours d'importance se tiendra aussi en mai 1998 à Kiev en Ukraine, le 4^e Festival des clowns sourds du Monde, où Marie-Pierre pourrait aussi démontrer ses talents.



M. Simon Carmel, organisateur du 4^e Festival des magiciens sourds du monde, qui a souligné l'excellent travail de Marie-Pierre en lui remettant une médaille d'honneur pour sa magnifique performance. Tous les magiciens du monde se sont dits heureux et surpris de voir tant de talent chez une si jeune demoiselle.

deuxième festival américano-canadien de magiciens sourds qui s'est tenu à Montréal. Elle a aussi démontré ses talents au cours des Fêtes de Noël.

Seule magicienne junior inscrite au sixième festival mondial de magie des sourds à Rochester dans l'état de New York, Pafolie ne put compétitionner contre les adultes. Toutefois, Simon Carmel, président du festival, lui remit une médaille d'honneur pour sa magnifique performance sous l'ovation debout de toute la salle et devant un Pierre Petit plus que fier de sa fille.

Cette année Pafou et Pafolie ont fait une tournée conjointe un peu partout au Canada ainsi que dans les écoles de Montréal dont les directeurs en ressortirent éblouis.

Marie Pierre est non seulement la plus jeune et seule magicienne sourde, elle fait aussi partie du seul duo père-fille de magiciens sourds. Bravo à Pafou et à Pafolie.

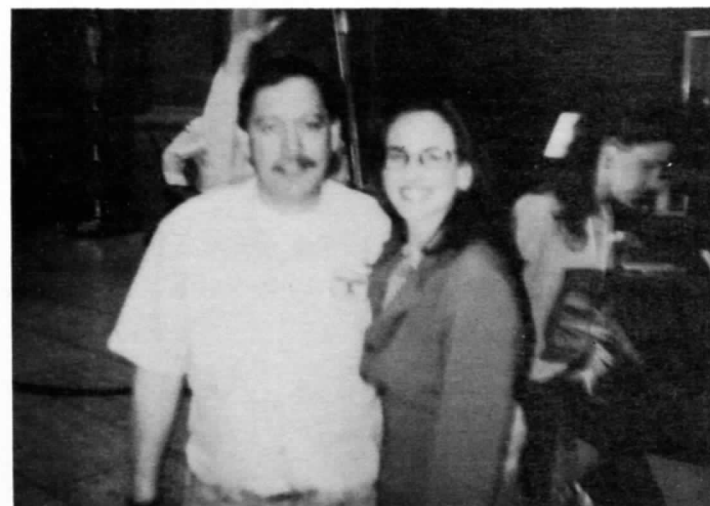
(Tiré de *NEWLETTER*, Summer 1997, page 3) ■



Quel heureux hasard!

Par Yvon MANTHA, collaboration spéciale

Qui n'a jamais rêvé de rencontrer un acteur ou une actrice célèbre d'Hollywood et de se faire photographier en sa compagnie? Eh! bien pour Pierre Valois, cela est chose faite. Et pas avec n'importe qui!



Pierre Valois en compagnie de Marlee Matlin.

Le 10 juin 1997, Pierre Valois, qui travaille à l'entretien ménager de l'édifice Ernest-Cormier, situé au 100 rue Notre-Dame, fut l'homme le plus heureux de la terre en rencontrant Marlee Matlin.

L'on se souviendra que cette jeune actrice sourde américaine de trente-deux ans remportait, il y a dix ans, l'Oscar de la meilleure actrice pour son interprétation de Sarah dans le film *Children of a lesser God* (Les enfants du silence). Par la suite, elle a joué dans plusieurs films ainsi que dans une télésérie où elle personnifiait une avocate sourde.

À Montréal pour le tournage de son prochain film, Mme Matlin a confié à Pierre Valois qu'elle visitait cette ville pour la première fois. Étoile d'Hollywood, Marlee Matlin fut une étoile filante à Montréal puisqu'elle n'y est restée qu'une semaine. ■

Huguette Caron



Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 765-0823

Épluchette de blé d'Inde du CLSM

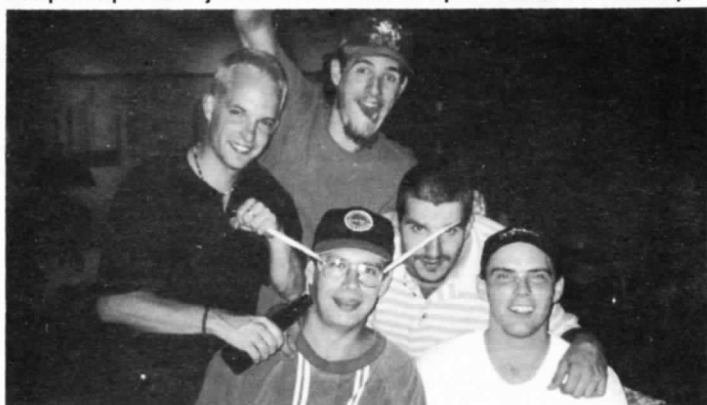
Par Guy FREDETTE, secrétaire

Le 23 août dernier avait lieu, au CLSM, une soirée d'épluchette de blé d'Inde. Environ cent personnes ont participé à l'événement et se sont dites satisfaites du nouveau décor et des nouvelles couleurs du local. ■

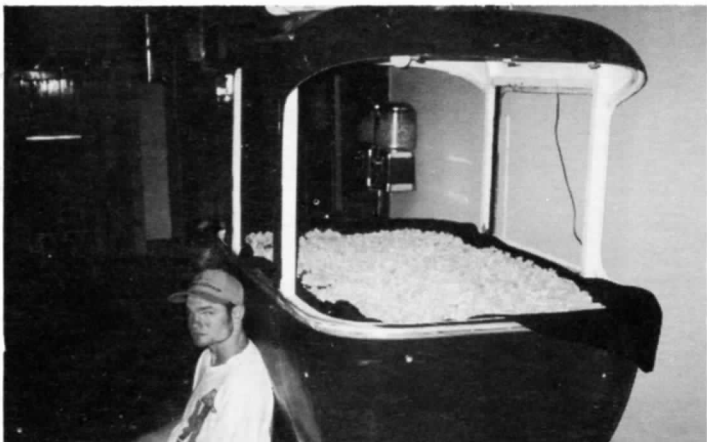
Photographe: Guy FREDETTE



Les participants au jeu de soccer de table qui s'amuse beaucoup.



Les participants à la rencontre du souvenir-amical sont heureux de poser pour le photographe.



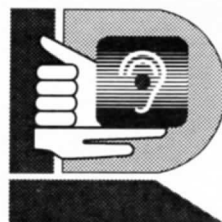
Fatigué après la joute de soccer sur table, il a choisi de s'asseoir à côté du téléphérique en forme de bassin qui distribue des arachides gratuitement.



Les membres sont fiers de recevoir les premiers invités dans un local rénové et repeint. L'on remarque les nouvelles tables rondes.



Les membres en ont profité pour danser avec énergie grâce aux vibrations des colonnes de son installées sur la scène.



Fondation de la Surdit  de Montr al

Affili e   l'Institut Raymond-Dewar

Voulez-vous faire un don?

Si oui, pourquoi pas   la Fondation de la Surdit  de Montr al?

- Par testament sous forme de legs.
- Sous forme de don lors du d c s d'un  tre cher. (Des cartes «In memoriam» sont disponibles sur demande).
- Sous forme de souscription lors des campagnes annuelles de financement ou en tout autre temps que vous jugerez opportun.

Adressez vos dons  :

FONDATION DE LA SURDIT  DE MONTR AL
3600, rue Berri, Montr al, Qc H2L 4G9

Affaires: (514) 284-2214, poste 3286
ATS: (514) 284-3747

Client le: (514) 284-2581 / T l c.: (514) 284-0699

PROTH SES AUDITIVES



Robert Hogue — Richard Lamoureux
Claudette Hogue — Yves Potvin
Audioproth sistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montr al, (Qu bec) H2J 2X1
T l.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357
Pr s du m tro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS   VOTRE SERVICE



Décès

À Grand-Mère, le 16 juin 1997, est décédé le père de Ginette Lebel à l'âge de 77 ans.

À St-Pascal de Kamousaska, le 22 juin 1997, est décédé le père de Thérèse et Jean-Paul Pelletier à l'âge de 89 ans.

À St-Georges de Beauce, le 22 juin 1997, est décédé Bertrand Pomerleau à l'âge de 63 ans. Il était l'époux de Denise Busque Pomerleau.

À Laval, le 10 juillet 1997, est décédée Germaine Lachance à l'âge de 87 ans. Elle était la mère de André Abel (Micheline Turgeon).

Le 12 juillet 1997, est décédé Ferrier Dufresne à l'âge de 91 ans. Il était le père de Pierrette Dufresne.

Au Manoir Cartierville, à la mi-juillet 1997, est décédée Bertha Boutin à l'âge de 68 ans.

À Dorion-Vaudreuil, le 22 juillet 1997, est décédée Florida Bousquet à l'âge de 86 ans. Elle laisse dans le deuil ses 3 enfants sourds, Jean-Claude, Denise, Marcel et aussi sa soeur sourde Lucienne Bousquet au Manoir Cartierville.

Au Manoir Cartierville, le 1^{er} août 1997, est décédée Micheline Monasterski à l'âge de 87 ans.

À Montréal, le 4 août 1997, est décédée Madeleine Massey Léger à l'âge de 75 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Rolland Léger. M. Léger désire remercier tous ceux et celles qui ont témoigné leur sympathies.



À Montréal, le 8 août 1997, est décédée la mère de Jean-François Pothier à l'âge de 82 ans.

À Beloeil, le 13 août 1997, est décédé Roland Daigneault à l'âge de 77 ans. Il était le père de Jacques Daigneault (Jeanne D'Arc Paradis). Il était également le père de Ginette Daigneault (Bernard Latour).

À Brossard, le 25 août 1997 à l'âge de 76 ans, est décédé Josaphat Fiset, époux de Lucienne Martineau. Il était le père de 13 enfants dont 6 sourds: Jeanne-Mance, Marielle, Clément, Ghysline, Marcel, Michel. Nos sincères condoléances!

Mariage

À Montréal, le 28 juin 1997, l'abbé Paul Leboeuf a béni le mariage de Luisa Attisano et Gustavo Mosquera

Le 16 août 1997, l'abbé Paul Leboeuf a béni le mariage de Monique Rehel et Alain Gauthier.

Félicitations aux nouveaux mariés!

Décès du frère Achille Blondin, c.s.v.

Le 25 février 1997, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal est décédé le frère Achille Blondin, clerc de Saint-Viateur, à l'âge de 75 ans. Il était dans sa quarante-neuvième année de profession religieuse.



Il est né le 26 août 1921, dans la paroisse de la Nativité à Notre-Dame-de-Bécancourt, au diocèse de Nicolet, de l'union de Joseph Blondin et de Clara Desaulniers. C'est le 14 juillet 1948, au terme d'études préparatoires et du noviciat, qu'il fait profession chez les clercs de Saint-Viateur. C'est cette même année que débute une longue carrière toute faite de service et particulièrement orientée vers l'enseignement des petits des écoles élémentaires et des activités parascolaires telles que le chant, l'orgue, la croisade eucharistique, le secrétariat et l'accueil des visiteurs.

Les lieux de son apprentissage, en même temps que sa formation, sont tour à tour: l'école Saint-Michel à Saint-Lambert, l'école Saint-Jean-Baptiste à Montréal, l'école Sainte-Trinité à Dorion, l'école St-Clément à Beauharnois et l'école Saint-Édouard à Saint-Sauveur, une présence de quinze années à l'Institut des Sourds de Charlesbourg à titre de sacristain et de réceptionniste entre 1963 et 1978, puis cinq années comme réceptionniste à l'Institut des Sourds de Montréal.

C'est à partir de 1983 qu'il entreprend une ultime étape d'engagement au sanctuaire de Lourdes à Rigaud, y assumant la responsabilité du secrétariat et de l'accueil des pèlerins.

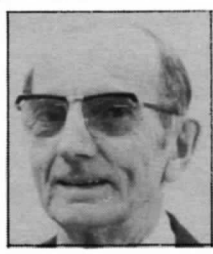
Ses forces déclinant, il accepte de rendre de menus services à la résidence Louis-Querbes d'Outremont, à la réception et comme organisateur.

Outre sa famille religieuse, le frère Blondin laisse dans le deuil son frère André (Rita Lacelle), des neveux et nièces ainsi que des amis.

Sa dépouille mortelle a été exposée le 26 février 1997 à la Résidence Louis-Querbes à Outremont. Les funérailles ont eu lieu au même endroit le jeudi 27 février 1997, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation à Rigaud. ■

Décès du frère Lucien F. Valiquette, c.s.v.

Le 15 août 1997, au Centre Champagneur de Joliette, est décédé le frère Lucien Valiquette, clerc de Saint-Viateur à l'âge de 90 ans, dans sa soixante-neuvième année de profession religieuse.



Né le 10 mars 1907, en la paroisse Saint-Charles de Montréal, de Alfred Antoine et de Merisa Bourgoïn, il entre à l'Institution des

sourds en 1927 et prononce ses voeux le 5 mai 1929.

Sa carrière d'éducateur se déroule principalement aux institutions des sourds de Montréal et de Charlebourg, entrecoupée d'une dizaine d'années à la Maison générale de Coteau-du-Lac et de trois ans à la paroisse Saint-Antoine-Abbé.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, Mme Hélène Valiquette, sa belle-soeur, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont été célébrées le mardi 19 août 1997 et l'inhumation a eu lieu au cimetière de la Congrégation à Rigaud. ■



Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

- Aline Paillé, présidente
- Marie-Claire Houde, vice-présidente et directrice de promotion
- Poste vacant, secrétaire
- Josée Dupont, trésorière

- Poste vacant, directeur des loisirs
- Raymond Vallières, directeur
- Luc Mascolo, directeur

INSTITUT DEMERS

COLLÈGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Institut Demers est un collège privé qui se spécialise dans la formation professionnelle de niveau collégial. Nos établissements sont situés à Longueuil (face au métro Longueuil) et à Montréal (face au métro Henri-Bourassa). Chaque année, plus de six cents (600) étudiants fréquentent l'Institut Demers, également le plus important collège privé à former des personnes sourdes et malentendantes avec toute la gamme de services adaptés (téléscripteurs, interprètes, tuteurs, etc.).

Programmes de formation :

Quant à nos programmes de formation, ils sont conçus en fonction des besoins réels du marché de l'emploi. Nos enseignants détiennent tous un diplôme dans leur domaine d'enseignement ainsi qu'une expérience professionnelle en entreprise. Les programmes de cours offerts sont les suivants:

- Techniques en graphisme 900.49
- Techniques en multimédia NWY.OB (nouveau programme)
- Programmeur-programmeuse analyste 900.64
- Micro-ordinateur général (technicien en électronique) 900.34
- Actualisation en bureautique 900.62

L'Institut Demers, qui compte une soixantaine d'employés, offre un encadrement et un suivi pédagogique rigoureux. Les cours sont dispensés à raison de 5 heures par jour, soit 2 heures et demie consacrées à la théorie et 2 heures et demie à l'apprentissage pratique en laboratoire. De plus, des périodes d'études sont offertes aux étudiants en dehors des heures de cours. Il est à noter qu'en laboratoire, les étudiants bénéficient chacun de leur propre outil de travail, un élément motivateur qui facilite l'apprentissage. L'enseignement pratique se fait avec de l'équipement que les étudiants diplômés retrouvent sur le marché du travail.

Aide au placement des diplômés :

Un bureau d'aide au placement des diplômés offre aux étudiants une vaste banque d'employeurs au sein des deux établissements. D'ailleurs, les statistiques de placement démontrent clairement que l'Institut Demers est en mesure de répondre adéquatement à la demande des employeurs dans ces secteurs d'activité. Un support est par ailleurs offert aux étudiants pour les préparer au marché du travail. Par exemple, la rédaction des curriculum vitae ainsi que les simulations d'entrevue font partie de la panoplie proposée.

Critères d'admissibilité et programmes de subvention :



Les programmes de formation de l'Institut Demers s'adressent aux adultes qui désirent se recycler, terminer une formation ou, tout simplement, réorienter leur carrière. Des conseillers professionnels aux admissions reçoivent les candidats individuellement afin de leur expliquer le contenu des programmes de cours ainsi que les critères d'admissibilité. Des renseignements sont également donnés quant aux possibilités d'obtention de prêts et bourses et/ou à la participation aux programmes de subvention, tels que le soutien financier de l'assurance-emploi ou le programme de subvention SPRINT durant la formation. De plus, un préposé à l'aide financière assiste les étudiants dans leurs démarches pour remplir les formulaires.

S'efforçant de répondre adéquatement aux besoins réels du marché du travail, et devançant même ces besoins, la direction de l'Institut Demers, en collaboration avec une équipe chevronnée, travaille à l'élaboration et à la création de nouveaux programmes.

Il est à noter que notre Institution s'est vu décerner le titre de finaliste au Prix Dominique-Rollin 1997 dans la catégorie "Entreprise de service", concours d'excellence organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Rive-Sud.

Détenteur d'un permis du Ministère de l'Éducation du Québec, on peut communiquer avec l'Institut Demers en composant le (514) 646-4336 à Longueuil, ou le (514) 383-4336 à Montréal.

Jouissez d'une formation SUPÉRIEURE!

Savoir, Compétence, Expérience, Réussite

Inscrivez-vous dans un programme d'études qui débouche sur des *emplois d'avenir*.

- Actualisation en bureautique 900.62
- Micro-ordinateur général 903.34 (technicien en électronique)
- Programmeur-analyste 903.64
- Techniques en Multimédia NWY.OB
- Techniques en graphisme 900.49
- Formation en entreprise
- Cours disponibles en français et en anglais
- Service d'interprètes et de tuteurs

- Bourses et prêts d'études disponibles
- Service complet d'aide au placement
- Programme de subvention "SPRINT"
- Possibilité de soutien financier de l'assurance-emploi durant la formation (prolongation d'assurance-chômage)

383-4336
10800, rue Lajeunesse
Montréal



Institut Demers
Collège d'enseignement privé (permis #371900)

646-4336
99, Place Charles-Lemoyne
Bureau 100, Longueuil



Inscrivez-vous
dès maintenant!



Le **Service de relais Bell...** vous connaissez ?

Bell
s'efforce
d'aider les
gens à
communiquer
avec *facilité* et
imagination
afin qu'ils
puissent
se réaliser,
grandir et
prosperer.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada met à leur disposition le Service de relais Bell (SRB).

À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut-être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Informez-vous au :

Personnes sourdes 711

Personnes entendantes 1 800 855-0511

ou dirigez-vous à un de nos magasins *Téléboutique*^{MC} Bell.

